

République du Sénégal

UNIVERSITÉ ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



UFR SCIENCES ÉCONOMIQUE ET SOCIALES

DÉPARTEMENT DE TOURISME

Mémoire de fin d'étude Master

Master : Management des Activités du Tourisme Et Culture

THÈME

LA MISE EN TOURISME DES LIEUX DE
MÉMOIRE AU SÉNÉGAL : CAS DU
DÉPARTEMENT DE FOUNDIOUGNE

Présenté par :

Ibrahima Diombo FAYE

Sous la direction de :

Dr. Ousmane BASSE

Membres du jury :

Pr. Abdou Aziz NIANG	Maitre de conférences agrégé à l'UASZ	Président
Dr. Alphonse SAMBOU	Maitre-Assistant à l'UASZ	Examineur
Dr. Seedou Mukhtar SONKO	Assistant à l'UASZ	Examineur
Dr. Ousmane BASSE	Assistant à l'UASZ	Encadreur

Année universitaire 2019 - 2020

UNIVERSITÉ ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



UFR SCIENCES ÉCONOMIQUE ET SOCIALES

DÉPARTEMENT DE TOURISME

Mémoire de fin d'étude Master

Master : Management des Activités du Tourisme Et Culture

THÈME

**LA MISE EN TOURISME DES LIEUX DE
MÉMOIRE AU SÉNÉGAL : CAS DU
DÉPARTEMENT DE FOUNDIOUGNE**

Présenté par :

Ibrahima Diombo FAYE

Sous la direction de :

Dr. Ousmane BASSE

Membres du jury :

Pr Abdou Aziz NIANG	Maitre de conférences agrégé à l'UASZ	Président
Dr. Alphonse SAMBOU	Maitre-Assistant à l'UASZ	Examineur
Dr. Seedou Mukhtar SONKO	Assistant à l'UASZ	Examineur
Dr. Ousmane BASSE	Assistant à l'UASZ	Encadreur

Remerciements

Réalisée dans le cadre de la fin de notre formation de Master en management des activités du tourisme et culture, la présente étude a bénéficié de l'appui technique, financier et scientifique de plusieurs personnes et institutions sans lesquelles la réalisation de ce travail n'aurait pas été possible, et à qui nous voudrions témoigner notre profonde gratitude.

Au titre des institutions :

Nous remercions :

- L'Université Assane Seck de Ziguinchor pour son appui technique, scientifique et financier.

Au titre des personnes physiques :

Nous remercions :

- Tous les professeurs du département de tourisme d'UASZ ;
- Notre encadreur Docteur Ousmane BASSE mention spéciale à lui ;
- Toute notre profonde gratitude à notre famille pour leurs soutiens moraux, matériels et financiers ;
- Tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire et que nous n'avons pas pu citer, nous vous disons.

Merci beaucoup !

<u>Sommaire :</u>	<u>Pages</u>
Remerciements :	3
Sommaire :	4
Sigles et abréviations :	5
Liste des illustrations	6
Introduction général :	7
<u>Première partie</u> : Cadre théorique et méthodologique de recherche.....	9
<u>Chapitre 1</u> : Cadre théorique : définition de concepts et problématique.....	9
<u>Chapitre 2</u> : Cadre méthodologique.....	21
<u>Deuxième partie</u> : La zone et de l'objet étude.....	26
<u>Chapitre 1</u> : Présentation du département de Foundiougne.....	26
<u>Chapitre 2</u> : Tourisme et lieux de mémoire.....	30
<u>Troisième partie</u> : Cadre analytique :	43
<u>Chapitre 1</u> : Analyse et interprétation des résultats	43
<u>Chapitre 2</u> : Discussion des résultats et recommandation	49
<u>Conclusion générale</u> :	54
Bibliographie :.....	56
Annexes :.....	60
Table des matières :.....	63

Sigles & abréviations

AMP : Aires Marines Protégées

ANAT. : Agence National pour l'Aménagement Territorial

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

ICOMOS : Conseil international des monuments et des sites

MCC : Ministère de la Culture et de la Communication

MIT : Mobilités, Itinéraire et territoire

MTTA : Ministère du Tourisme et des Transports Aériens

NTIC : Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

ONU : Organisation des Nations Unies

RBDS : Réserve de Biosphère du Delta du Saloum

SRT/FK : Service Régional du Tourisme de Fatick

UASZ : Université Assane Seck de Ziguinchor

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

Liste des illustrations

Liste des cartes :

Pages

Carte 1 : Carte administratif du département de Foundiougne21

Carte 2: Localisation des sites de mémoire dans la région de Fatick

Liste des tableaux :

Tableau : les atouts, attraits et contraintes du département de Foundiougne

Liste des figures & images :

Figure : Département de Foundiougne : répartition des sites

Image : Pecc, Lieu de Cultes des Guelwars du Saloum

Introduction générale

Le tourisme culturel est l'un des segments en pleine croissance du commerce international. Il invite à la découverte des monuments, des musées et des sites, dans un projet éducatif et culturel, tel que l'a reconnu la Déclaration de Manille sur le tourisme (1980). Il a, cependant, une seconde nature, celle de la découverte des cultures, et tout particulièrement des cultures qui sont très différentes de celle du touriste.

Néanmoins, le tourisme est paradoxal. Il est à la fois destructeur et sauveur du patrimoine. Il peut être néfaste pour l'environnement et les cultures locales des pays d'accueil s'il est mal implanté. Il peut également être un promoteur et un défenseur du patrimoine si son implantation est bien réfléchie. La protection et la valorisation du patrimoine sont devenues primordiales dans une vie où tout bouge, tout change très rapidement, et où l'on ne contrôle que peu de chose.

L'intérêt pour le patrimoine et celui accordé à sa valorisation touristique vont de pair. Il s'agit à la fois de créer de nouveaux lieux et produits touristiques afin d'augmenter l'attractivité des territoires et de construire une offre d'activités et par-là créer des richesses et des emplois. Le tourisme est une activité importante par les migrations de populations qu'il génère à des échelles différentes et par la transformation des lieux qu'il produit.

En effet, pour maîtriser le développement de l'activité touristique, le Sénégal a procédé à la répartition de son territoire en six pôles touristiques. Ces dernières sont : le pôle de Dakar, pôle de la Petite Côte, le pôle Nord, le pôle Sénégal oriental, le pôle de la Casamance et le pôle du Sine-Saloum. Notre étude porte sur le pôle du Sine-Saloum et plus particulièrement dans le département de Foundiougne (Fatick). Le sujet qui est mis en exergue s'intitule : *la mise en tourisme des lieux de mémoire au Sénégal : cas du département de Foundiougne*.

Le département de Foundiougne est riche par sa diversité ethnique, la variété de ses coutumes et traditions. La situation de carrefour dans l'histoire et de point de rencontre entre populations sœurs venant de la vallée du fleuve Sénégal et du mandingue (guelwars) venant de la Sénégalie du Sud ou de l'ancien empire du Gabou, expliquent la richesse de son patrimoine culturel. Il se traduit aussi par une grande diversité des sites historiques, lieux de mémoire, vestiges archéologiques, etc.

L'objectif ici consiste à travailler sur la diversification de l'offre touristique culturelle vers de nouvelles destinations peu connues à travers une étude de mise en tourisme des lieux de mémoire.

Toutefois, « un peuple qui n'a aucune connaissance sur son patrimoine n'éprouvera aucune fierté par rapport à son histoire. Le patrimoine est un legs à la génération future. Il doit être une affaire du peuple, de la patrie, de l'État et de la nation ». C'est pour cela que, dans cette présente étude, nous avons essayé de répondre à la question à savoir : *comment la mise en tourisme pourrait-elle contribuer à la valorisation du patrimoine mémoriel ?*

Afin de traiter le sujet et de répondre aux questionnements émis, un plan de recherche a été établi. Des entretiens semi-directifs ont été menés avec des personnes ressources. La recherche empirique a enfin été complétée par de nombreuses lectures sur le sujet.

La première partie présente le cadre conceptuel et la revue de la littérature. Nous y définissons les principaux concepts. Par la suite, nous terminons ce chapitre, par la problématique ainsi que la question de recherche et les hypothèses. Le second chapitre présente le cadre méthodologique où nous exposons les moyens qui ont été utilisés afin de mener à bien ce travail.

La deuxième partie s'intéresse à la présentation du département de Foundiougne. Dans ce chapitre, nous découvrons la zone d'étude à travers sa situation géographique, son organisation administrative, ses caractéristiques et son environnement économique. Il aborde également l'objet d'étude, le tourisme dans le département et les enjeux du tourisme de mémoire.

La troisième et dernière partie est consacrée à l'analyse et interprétation des résultats et la discussion des résultats et les recommandations. Ainsi, nous analysons des entrevues et exposons les conclusions de l'étude. Enfin, dans la conclusion, nous reviendrons sur la question de recherche et sur les possibilités d'aborder notre sujet en vue des nouvelles informations obtenues.

PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Chapitre 1 : Cadre Théorique : Définition de concepts et Problématique

Cette partie vise à préciser le contexte d'utilisation des différents concepts clés. L'importance de définir les notions dans le cadre de cette étude permet de faire ressortir les formes sous lesquelles ils peuvent se présenter, en essayant de dégager d'éventuels liens existants entre eux. Comme nous ne sommes pas les seuls à être intéressés à la question de la mise en tourisme, la probité intellectuelle exige de passer en revue les dires de certains auteurs. Ensuite, nous allons poser la problématique et enfin définir les objectifs et les hypothèses.

1.1. La revue littéraire

Elle a été une étape importante. La démarche adoptée dans cette phase a été d'effectuer une prospection en amont afin de nous imprégner de notre thématique, de saisir les différentes approches nous permettant d'orienter nos objectifs et hypothèses de recherches.

La dimension internationale du tourisme lui confère un caractère transversal, pluridisciplinaire et multisectoriel. C'est la raison pour laquelle plusieurs spécialistes s'intéressent à son développement et son devenir sur le plan international, national et local. En effet, plusieurs recherches ont été menées ces dernières années sur les questions liées au tourisme, chaque auteur en ce qui le concerne essaye d'apporter sa pierre à l'édifice. Parmi ces auteurs nous avons cité : Boualem Kadri, Cyril Martin et Benoit Duguay ; Lazzarotti ; Meyer ; Origet du Cluzeau ; Lehalle ...

Dans leurs recherches certains auteurs (Royer ; CRAHAY ...) ont défini le tourisme de mémoire et ses enjeux sur tous les plans au niveau international particulièrement en France. Ce type de tourisme a pris son envol après la Deuxième Guerre mondiale. D'autres auteurs comme P. NORA, HALBWACHS, Paul RICOEUR... ont éclairé la notion de lieux de mémoire, caractéristique et classement. Cependant, ces lieux sont sous-exploités au Sénégal particulièrement dans notre cas d'étude.

Depuis quelques décennies les questions de patrimoine sont devenues un défi et un enjeu de développement économique et touristique mis en œuvre, les problèmes de gestion, de

préservation, et de valorisation ont commencé à être l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics.

En somme, la littérature a essayé d'apporter des éclaircissements sur le tourisme de mémoire et des lieux de mémoire. Cependant la quasi-totalité des documents lus relate le contexte international. Dans notre contexte, aucun auteur n'a traité la question de la mise en tourisme du patrimoine mémoriel plus précisément au niveau local (département de Foundiougne).

1.2. Définitions des concepts :

Nos deux principaux concepts sont : le *tourisme* et la *mémoire* ou bien les deux expressions « *mise en tourisme* » et « *lieu de mémoire* ». Nous les définirons dans cette section ainsi que la relation qu'ils entretiennent.

1.2.1. Notion de « Lieu de Mémoire »

Définition : Un *lieu de mémoire* est n'importe quelle entité significative, de nature matérielle ou non matérielle, qui, par la volonté des hommes ou le travail du temps, est devenue un élément symbolique du patrimoine mémoriel d'une communauté (Nora, 1996). Il parlait alors spécifiquement de la France, mais ce concept est depuis, largement utilisé dans le monde. Ces lieux ont une valeur symbolique et leur fonction est de constituer une identité. Ils font partie de l'histoire et de la mémoire.

Caractéristique : Pierre Nora explique qu'ils sont des lieux « dans les trois sens du mot, matériel, symbolique et fonctionnel » (1997 : 37). Pour lui, ces trois éléments sont essentiels pour qu'existe un lieu de mémoire. Ainsi, à partir du moment où un objet, un espace ou un édifice devient sursignifiant du fait de sa fonction, de son appartenance à un territoire. Il peut être défini comme « lieu de mémoire ». Selon Nora, il peut être également considéré comme lieu de mémoire :

- Les musées, les cathédrales, les mosquées, les temples, les palais, les cimetières, les archives et les mémoriaux ;
- Des concepts et des pratiques telles que des commémorations, des devises et les rituels ;
- Des objets tels que des monuments commémoratifs, des objets hérités, des manuels, des emblèmes, des textes fondateurs et des symboles.

Ces lieux peuvent revêtir une importance particulière en fonction du rôle qu'ils ont joué pour forger l'identité d'une communauté ou d'une nation. « *Certains sont avant tout des sites de mémoire et cette valeur mémorielle est généralement perçue comme la plus importante. Dans d'autres cas, les aspects associés à la mémoire font partie des valeurs attribuées au site, mais ils ne sont pas considérés comme essentiels. Nous appelons ces derniers des lieux ou des sites dotés d'aspects mémoriels* » (UNESCO : 2018).

Certains sites sont porteurs de plusieurs significations. De nombreux sites mémoriels peuvent aussi posséder des valeurs spirituelles ou religieuses. Aussi l'éventail potentiel de ces sites est-il très large, s'étendant des sites archéologiques antiques à des sites plus récents présentant des aspects mémoriels.

« Lieu de mémoire » est constitué de deux concepts clés. Le *lieu* qui désigne selon le dictionnaire universel 5^e édition, « *partie délimitée de l'espace* » qui renvoie à la notion de « territoire ». La *mémoire* est polysémique et donc difficile à définir avec précision, car elle peut être associée à la fois à des souvenirs personnels, à la commémoration de l'histoire d'une nation, aux archives écrites, aux musées, mais aussi aux savoirs, aux savoir-faire et aux traditions partagées par plusieurs personnes sur un territoire. Cependant, nous allons voir ces notions plus en détail au cours de cette étape.

1.2.1.1. Le Lieu (Territoire)

Didier PARIS, analyse la notion de territoire comme « *la relation que les hommes, par l'intermédiaire des groupes sociaux qu'ils peuvent former [...] entretiennent avec un espace donné, celui dans lequel ils vivent et se déplacent, et qui forme leur cadre de vie* ». À travers cette définition, la ville peut être comprise comme un système territorial fait de signes rattachés à des lieux faisant sens pour le territoire. Ces signes résultent d'une construction à la fois historique et sociale. Ils participent à la formation de la mémoire de ce territoire.

1.2.1.2. La Mémoire

La mémoire ne peut être comprise qu'en rapport à une entité de référence. Évoquer la mémoire d'un lieu, d'un fait ou d'un individu nécessite donc de définir au préalable ce concept et de mettre en avant son épaisseur épistémologique

Définition : Il y a mémoire, parce qu'un individu ou un groupe d'individus en exprime la demande ou en ressent le besoin. La mémoire peut, ainsi, être définie comme un processus

mental, se nourrissant d'éléments extérieurs en permanence. Le besoin mémoriel apparaît comme le besoin de se remémorer des aspects précis du passé pour ne pas les oublier. C'est ainsi que le sociologue Maurice HALBWACHS a mis en évidence les mécanismes de la « Mémoire collective »¹, montrant comment ils participent à la construction identitaire des groupes sociaux. Il parle d'interpénétration entre l'histoire apprise et l'histoire vécue sur laquelle se base la mémoire (individuelle et collective). Pour lui, « à côté d'une histoire écrite, il y a une histoire vivante qui se perpétue où se renouvelle à travers le temps et où il est possible de retrouver un grand nombre de courants anciens qui n'avaient disparu qu'en apparence » (2001 : 35).

En 1970, Roger BASTIDE critique l'approche positiviste de Maurice Halbwachs qui empêche, selon lui, de penser réellement la formation de la mémoire collective. Pour l'auteur, la reconstruction mémorielle d'un groupe se fonde à la fois sur *l'espace topique* et *l'espace moteur*. Le premier renvoie à la géographie des lieux qui fait appel au souvenir des individus à partir de la configuration spatiale, de végétations, d'habitats et le second est lié au corps et à ses mouvements. Par ailleurs, il montre que la mémoire collective est le résultat « d'un système de communication entre individus » (1970 : 10).

Rapport entre histoire et mémoire : L'Histoire en tant que science sociale vise la constitution progressive d'un récit unitaire et véridique. Étymologiquement, l'Histoire, du grec *historia*, est une enquête, basée sur des faits, sens d'ailleurs donné par Hérodote aux premières chroniques historiques du V^e siècle avant Jésus Christ. À *contrario*, la Mémoire est par nature plurielle, puisqu'elle est le fait des groupes humains qui la portent.

La mémoire d'un même événement peut donner lieu à des controverses entre ces entités, n'ayant pas la même lecture, ou la même perception des faits relatés. Des conflits peuvent éclater et mener à une réécriture collective de la mémoire aux dépens des mémoires antagonistes et individuelles. C'est le cas du lieu de culte des *guelwars* du Saloum². Dans ces cas-là, la mémoire se focalise sur certains aspects de l'Histoire.

Jacques Le Goff montre les liens existants et nécessaires entre l'histoire et la mémoire :

« La mémoire est la matière première de l'histoire. Mentale, orale ou écrite, elle est le vivier où puisent les historiens. [...] Cette discipline vient, d'ailleurs, à son tour, alimenter la mémoire et rentre dans le grand processus dialectique de la mémoire et de

¹ Maurice Halbwachs reformule les théories d'Henri Bergson pour s'intéresser à ce qu'il nomme « la mémoire collective »

² cf. Partie II, chap2

l'oubli que vivent les individus et les sociétés. L'historien doit être là pour rendre compte de ces souvenirs et de ces oublis, pour les transformer en une matière pensable, pour en faire un objet de savoir. Trop privilégiée, la mémoire s'est immergée dans le flot indomptable du temps » (1988 : 11).

L'auteur attribue à l'historien le rôle de veilleur contre l'oubli. Il met l'histoire au-dessus de la mémoire qu'il qualifie « d'indomptable ». Pour lui, sa discipline a pour rôle d'organiser et de donner de l'intelligibilité à la mémoire à un moment donné.

En résumé, ce qu'il faut retenir ici est que : les lieux de mémoire sont des espaces et des biens auxquels les populations locales sont très attachées. Ces derniers sont beaucoup plus favorables à la conservation des patrimoines mémoriels qui leur rappellent leur propre histoire.

Le développement du concept moderne de patrimoine est associé à une forte croissance du tourisme avec un apport économique qu'un grand nombre de pays considèrent de plus en plus comme un secteur important de leur économie.

1.2.2. Le Tourisme

Le tourisme est une notion pluridisciplinaire, complexe et difficile à définir, car elle englobe plusieurs notions qui se chevauchent, telle que les notions de voyage, de transport, d'agrément. Dans la littérature plusieurs définitions du tourisme sont liées à différentes disciplines : la sociologie, la géographie, l'histoire, l'économie ou la gestion...

La définition technique est celle adoptée par l'O.M.T et la Commission statistique des Nations Unies (2000) « *Les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année et supérieure à 24 heures, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs* ».

Notre intérêt pour cette notion réside dans son évolution en tant que pratique sociale. Il est tout de même pertinent d'étudier cette évolution afin de bien comprendre les enjeux qui en découlent.

Le tourisme comme pratique sociale : Le grand tour a marqué le début du développement du tourisme moderne. Il était considéré comme un art réservé aux aristocrates et aux classes

riches (Meyer, 2005). Son importance ne dépassait pas la sphère culturelle de certains privilégiés de la société. Il a fallu attendre la crise de 1929 pour prendre conscience de sa valeur économique et de ses retombées au niveau national et international.

Peu à peu, le tourisme a gagné en importance. Cette industrie, qui avant 1929, était réservée à une élite sociale, est devenue une pratique culturelle que toute personne de la classe moyenne pouvait s'offrir, ce qui a amené un tout autre tourisme connu sous le nom de tourisme de masse. Il a explosé à partir des années 1960 en France et partout ailleurs avec l'augmentation des jours de vacances payés, l'amélioration du niveau de vie et grâce aux « *développements des transports collectifs à grande vitesse tels que les TGV, les lignes intérieures pour l'aviation, le développement des chemins de fer, et l'apparition des chaînes hôtelières* » (Lehalle, 2011 : 11).

L'exploitation effrénée des sites touristiques en grand nombre, causée par la fréquentation excessive du tourisme de masse, a induit quelques problèmes. Une préoccupation, pour l'environnement et pour l'héritage de nos ancêtres, s'est développée, ce qui a produit un autre type de tourisme plus respectueux, plus valorisant et bénéfique pour les minorités, comme le tourisme culturel, l'écotourisme et le tourisme équitable.

Le tourisme culturel : L'exploitation réfléchie du tourisme a donc amené un autre type de tourisme, connu sous l'appellation du tourisme culturel. Ce dernier se formalise dans l'année 1970 grâce à la Charte du tourisme culturel de novembre 1976, révisée en octobre 1999, et portant le nom de La Charte internationale du tourisme culturel (Lazzarotti ; 2010). Cette charte, rédigée par l'ICOMOS, met en exergue « l'importance de modifier l'attitude du public le plus vaste à l'égard des phénomènes découlant du développement massif des besoins touristiques » (ICOMOS, 1999 : 2). Le tourisme culturel intervient donc en tant que moyen plus respectueux et plus responsable de pratiquer le tourisme tant qu'il est pratiqué dans le respect du patrimoine culturel.

Plusieurs problèmes se posent quant à l'établissement d'une définition adéquate du tourisme culturel. En effet, ce dernier est considéré comme une notion évolutive qui interagit avec deux notions complexes : le tourisme et la culture.

Par ailleurs, pour notre recherche, l'analyse s'appuiera sur la définition donnée par le programme européen de l'impact du tourisme. Cluzeau définit le tourisme culturel comme :

Une forme de tourisme centrée sur la culture, l'environnement culturel (incluant les paysages de la destination), les valeurs et les styles de vie, le patrimoine local, les arts plastiques et ceux du spectacle, les industries, les traditions et les ressources de loisirs de la communauté

d'accueil. Il peut comprendre la participation à des évènements culturels, des visites de musées et monuments et la rencontre avec des locaux. Il ne doit pas seulement être considéré comme une activité économique identifiable, mais plutôt comme englobant toutes les expériences vécues par les visiteurs d'une destination au-delà de leur univers de vie habituel (2005 : 94).

Cette définition englobe le sens du tourisme culturel dans sa définition la plus large, alliant la découverte de l'autre, de l'ailleurs ainsi que l'enrichissement intellectuel et culturel aux partages et aux loisirs. Autrement dit, c'est un tourisme qui suscite l'intérêt du touriste et éveille ses sens. Il met aussi en avant-scène le patrimoine culturel sous toutes ses formes.

Finalement, nous pouvons avancer que le tourisme culturel est une solution de secours pour le patrimoine culturel en disparition. Le développement d'un tourisme culturel offre plusieurs avantages. Il est principalement soutenu par les institutions internationales telles que l'UNESCO, l'ICOMOS et même l'OMT, le considérant comme bon contrairement au tourisme de masse. De plus, il s'agit d'une niche qui connaît une des croissances les plus rapides dans l'industrie touristique actuelle (Drouin ; 2013).

Cependant sans une bonne gestion du patrimoine et d'une mise en tourisme bien planifié, le tourisme culturel ne peut accomplir ses objectifs principaux énumérés précédemment.

1.2.3. La Mise en Tourisme

Elle constitue « un mode de développement touristique recherché dans le monde, ayant permis à de nombreux pays développés d'enrichir leur économie et d'assurer une plus grande attractivité internationale de leurs territoires » (Kadri, Martin et Duguay, 2018 : 1). Parler de mise en tourisme signifierait *mettre en œuvre des moyens pour rendre attractif un territoire, une région, un produit ou un savoir*. Ce terme renvoie aussi à la *création de produits et de services commercialisables et désirables afin d'attirer et de recevoir des touristes*. Royer quant à lui, la définit comme une « enveloppe charnelle et matérielle qui donne corps au discours promotionnel » (2013 : 2), mais toujours dans la perspective d'attirer des visiteurs.

« Pour qu'un lieu soit mis en tourisme, sa dimension touristique est mise en cause c'est-à-dire la capacité du lieu à être touristique » (MIT, 2000 : 5). Elle nécessite aussi un financement, une implication de la population locale et la politique régionale et nationale ainsi qu'un cadre législatif à suivre comme une doctrine pour qu'elle puisse bénéficier aux territoires sans que d'autres aspects du milieu soient endommagés ou, du moins, afin de minimiser les effets négatifs.

La diffusion du tourisme dans le monde aboutit à une transformation des lieux à but touristique pour tous les pays, régions et villes désireux de recevoir une partie de la manne procurée par le tourisme mondial. Ce processus de *mise en tourisme* est davantage perçu comme économique (apports financiers) et spatial (transformation du lieu) alors qu'il touche aussi, sinon davantage, la société et les populations des territoires concernés.

Le rapport ou lien qu'entretiennent ces deux notions, c'est-à-dire « mise en tourisme » et « lieu de mémoire » mènent à une autre forme de tourisme : appelé tourisme de mémoire.

1.2.4. Le Tourisme mémoriel

Définition : Le tourisme mémoriel, « une démarche incitant le public à explorer des éléments du patrimoine mis en valeur pour y puiser l'enrichissement civique et culturel que procure la référence au passé » (F. Cavaignac et H. Deperne ; 2003). Il est particulier en ce sens que l'aspect purement divertissant passe ici au second plan. De ce fait, les dimensions historiques et mémorielles du lieu visité sont mises en avant.

Toutefois, le tourisme mémoriel ne se développe pas exclusivement sur le lieu où l'action historique proprement dite s'est déroulée. Il s'agit alors de distinguer, si cela est opportun, le

lieu de mémoire du lieu d'histoire. Par exemple, un musée peut en ce sens être un lieu de mémoire, mais pas toujours un lieu d'histoire.

D'après Serge Barcellini (2011), le tourisme de mémoire est comme un processus dans lequel trois temps président à sa structuration : il naît comme tourisme du souvenir, évolue comme tourisme de mémoire et s'enracine comme tourisme d'histoire. C'est un processus par lequel le lieu de mémoire est intégré au champ de la visite et du séjour touristique en France.

Les objectifs du tourisme de mémoire :

- Témoigner des événements passés et donc en préserver les marqueurs, les traces et vestiges ;
- Expliquer et mettre en perspective ces événements et donc les inscrire dans une approche plus large pour permettre une compréhension globale des faits ;
- Contribuer à la réflexion des générations futures autour d'outils adaptés, accessibles et pédagogiques ;
- Favoriser le développement économique de territoires dépourvus pour certains d'entre eux d'autres atouts touristiques majeurs.

Ainsi, la visite des lieux de mémoire revêt une importance cruciale pour provoquer la réflexion nécessaire sur les notions d'humanité, de dignité et de liberté, la prise de conscience éthique et l'engagement citoyen. En plus l'inscription de cette histoire dans les géographies les topographies nationales est apparue comme l'un des moyens privilégiés de lutte contre l'oubli, le déni et les falsifications (A. M. LYE, 2017).

Néanmoins, ce type de patrimoine semble être méconnu par la génération actuelle particulièrement dans notre contexte d'étude, en raison de plusieurs facteurs.

1.3. Problématique :

Ce mémoire porte sur la mise en tourisme du patrimoine mémoriel dans le département de Foundiougne. Ce patrimoine est méconnu et délaissé par ses habitants. Malgré cela, sa mise en tourisme pourrait être complexe et perçue autrement par la communauté locale en raison de ses impacts négatifs sur cette dernière. De ce fait, il peut être comme une contrainte, à cause de la mauvaise image qu'elle a du tourisme.

Cependant, le principal problème résiderait sur la méconnaissance du patrimoine culturel par la population locale, mais aussi sur sa gestion et sa promotion. Ce qui gêne, actuellement, au Sénégal, c'est parce qu'il y a une méconnaissance de ce que propose le Sénégal en matière de découverte culturelle selon Delphine CAMARA³. Celle-ci confirme que le Sénégal possède une potentialité en patrimoine culturel qui peut attirer davantage de touristes, mais leur ignorance fait défaut.

Ce constat est aussi présent chez les communautés locales et plus précisément la nouvelle génération qui ont d'autres préoccupations que la valorisation de leur patrimoine culturel. À titre d'exemple, on peut noter : l'exode des habitants en quête d'emploi et de développement sur tous les plans ; le mode de vie (la recherche de l'argent) de la plupart des jeunes d'aujourd'hui le confirme.

De plus, « il y a d'une part, une conception par la population d'un patrimoine social [...] approprié, préservé ou réinventé, mais il semble être menacé par les nouvelles identités urbaines, la mondialisation et le fondamentalisme religieux » (Adama DJIGO, 2015 : 350).

D'autre part, il y a un patrimoine institutionnel ou public (notamment archéologique, architectural, muséologique et archivistique) privilégié par les autorités dans leurs politiques culturelles dont la reconnaissance et la protection restent et relèvent pratiquement du domaine de l'État. S'ajoute à cela, l'absence d'une culture de préservation et une mauvaise gestion du patrimoine classé ou des valeurs culturelles, qui conduit à sa déperdition.

Dans cette problématique, le tourisme pourrait constituer une issue à la crise. Il semble être la solution adéquate dans la perspective d'apporter des capitaux susceptibles de financer les moyens de conservation patrimoniale. Il pourra aussi générer de l'emploi contribuant ainsi au

³Adjointe directrice d'un Tour Opérateur spécialisé dans du tourisme culturel (2019).

développement local et à la lutte contre la pauvreté dont souffre le département de Foundiougne. Cependant, nous sommes toutefois conscients que le tourisme peut parfois être un facteur néfaste pour l'environnement et la culture locale. Il peut ainsi engendrer des mutations sociales et culturelles pour les pays d'accueil, ce qui peut aboutir à la disparition de leurs richesses culturelles.

À partir de ce constat, nous nous sommes interrogés sur la question de la mise en tourisme du patrimoine culturel dans le département particulièrement les lieux de mémoire. Après mûre réflexion, on s'est penché sur l'hypothèse d'un développement touristique, considérant le tourisme comme vecteur de développement territorial et comme stimulateur de l'appartenance identitaire. C'est à la suite de cette hypothèse que s'est déclinée notre question principale de recherche qui s'articule comme suit :

Comment la mise en tourisme pourrait-elle contribuer à la valorisation du patrimoine mémoriel du département de Foundiougne ?

De cette question principale découlent d'autres questions secondaires.

- *Le tourisme peut-il aider à rétablir la situation et apporter des solutions, afin de réanimer le sentiment d'appartenance de la population par rapport à leur patrimoine ?*
- *Quelles sont les potentialités culturelles (lieu de mémoire) méconnues dans le département de Foundiougne ?*

La réponse résiderait peut-être dans le fait de promouvoir un ou des projet(s) touristique(s) qui feraient appel aux savoir-faire et aux savoir-vivre des populations d'accueil, les incluant comme acteurs à part entière du projet. Cela activera hypothétiquement leur volonté de préserver leur patrimoine culturel.

1.4. Hypothèses

Notre projet de recherche met en évidence trois (3) hypothèses à vérifier, parmi lesquelles :

- Une meilleure gestion et une promotion des lieux de mémoires peuvent renforcer leur attractivité et contribuer au développement local ;
- Le développement de l'activité touristique dans le département de Foundiougne peut contrer l'effet de dévalorisation des lieux de mémoire ;
- Le tourisme peut aider à rétablir la situation et apporter des solutions, afin de réanimer le sentiment d'appartenance des populations locales et de valoriser le patrimoine mémoriel.

1.5. Objectifs de la recherche

Notre recherche est guidée par un objectif général et des objectifs spécifiques :

Objectif général : Notre objectif principal, c'est d'étudier la mise en tourisme des sites de mémoire dans le département de Foundiougne et son impact sur la communauté.

Objectifs spécifiques :

- Impliquer la population dans le processus de mise en tourisme du patrimoine culturel local ;
- Attirer l'attention de nos décideurs et de tous les acteurs concernés sur le rôle capital que l'aménagement touristique peut jouer sur la communauté locale ;
- Diversifier l'offre touristique culturelle dans certaines localités du département de Foundiougne.

Toute recherche scientifique est entamée par une définition du sujet de recherche et des concepts. C'est ce qui a été fait dans ce chapitre. Nous avons défini les concepts de *mise en tourisme* et de *lieu de mémoire* et les relations qu'ils entretiennent. Nous avons également posé notre problématique, défini les objectifs (général et spécifique) et exposé nos hypothèses.

CHAPITRE 2 : CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre présente le cadre méthodologique de notre recherche. Nous présentons d'abord notre posture épistémologique et notre recherche documentaire. Ensuite, nous décrivons notre terrain, ainsi que les moyens de collecte de données utilisés et enfin, les limites de notre étude.

2.1. Posture épistémologique

Ce mémoire s'inscrit dans une démarche déductive⁴, influencée par le paradigme constructiviste. L'étude de cas dans ce mémoire semble appropriée pour comprendre une situation relativement ancienne et compliquée qui comporte des ambiguïtés. Ce paradigme découle des travaux de Jean Piaget, en psychologie génétique, au début du XXe siècle. Il a été repris, dans des œuvres classiques telles que celles de Schutz, Berger et Luckmann et Mannheim. Ces auteurs avancent que la connaissance est le fruit d'une construction influencée par les expériences de la vie et que le sujet construit la connaissance à partir de faits vécus en adjonction avec les faits réels (Lien, 2003).

Dans ce cadre, nous avons opté pour un type de recherche qualitative. En effet, ce choix nous semblait pertinent, puisque notre sujet traite d'enjeux liés au patrimoine culturel, au tourisme, à l'économie, à la société et au vécu de représentants de groupes sociaux. Elle présente notamment plusieurs avantages. La recherche qualitative cherche le plus souvent à recueillir des données verbales qui permettent une démarche interprétative (Kakai, 2008), dans le but d'apporter des réponses ou de clarifier une situation déjà étudiée, ou pour mieux cerner une problématique de large envergure.

Nous avons construit notre mémoire en rassemblant les connaissances acquises par des lectures d'ouvrages, les recherches sur le Net (Google, Scholar...), notre interprétation de la réalité, notre étude de terrain ainsi que nos connaissances antérieures à cette recherche.

2.2. Recherche documentaire

Il existe différentes méthodes qui permettent de bien définir une bonne stratégie de recherche documentaire. Lors de notre recherche documentaire, nous avons choisi de procéder par mots-clés. De ce fait, tous les écrits qui traitaient du tourisme, du patrimoine, de la mise en tourisme, lieux de mémoire, développement local... ont été sélectionnés. Puis nous avons affiné notre

⁴ C'est une méthode de travail scientifique. Elle a pour but d'expliquer un phénomène en partant d'un sujet ou d'une hypothèse sur un phénomène. On ne part donc pas de faits observables (méthode inductive).

recherche en croisant ces mots. Cela nous a permis de filtrer des documents pertinents qui concernent notre sujet et/ou question de recherche.

Cette étape de la recherche ne se limite pas aux documents écrits. Elle englobe toutes sources fiables et scientifiques en rapport avec notre sujet et/ou problématique, qu'ils soient des documents écrits tels que les ouvrages, revues, thèses, les mémoires, articles scientifiques, dictionnaires, des documents audio ou audio visuels... À cet effet, nous avons fait recours aux services de bibliothèques publiques et centres de documentation⁵ dans le but de procéder à une collecte des documents répondant à nos préoccupations.

La recherche documentaire s'est développée sur deux axes : le premier axe est transversal, il s'agit de la recherche autour de la problématique. Elle nous a permis de construire notre réflexion et de comprendre les enjeux et les réponses données par certains chercheurs. Pour ce travail, nous avons sélectionné des articles scientifiques, ouvrages, mémoire, thèses... qui traitent du tourisme, du patrimoine, de la valorisation du patrimoine, et des concepts de mise en tourisme et de lieu de mémoire...

Le deuxième axe s'intéresse à la zone d'étude. Il nous a permis de nous familiariser avec cette dernière. À cette fin, nous avons effectué des recherches sur internet, parcouru les brochures touristiques, regardé des reportages audiovisuels et consulté des ouvrages spécialisés sur le département de Foundiougne, la région de Fatick en général...

2.3. Étude de terrain

Elle a duré près d'un mois. Elle nous a aidés à mieux documenter notre problématique tout en confrontant nos hypothèses à la réalité du terrain. Le travail de terrain avait pour objectif la collecte d'informations qualitatives c'est-à-dire d'aller à la rencontre de personnes sources qui de près sont au cœur de cette orientation.

L'entretien de recherche est une technique de collecte de données informatives. Cette méthode permet de récolter et d'analyser plusieurs éléments : l'avis, l'attitude, les sentiments, les représentations de la personne interrogée. À l'inverse du questionnaire, il établit une relation particulière à l'individu interrogé. En outre, il sert à vérifier les hypothèses et à faire émerger de nouvelles.

⁵ Bibliothèque de l'Université Assane Seck de Ziguinchor, du Centre culturel régional de Ziguinchor et du Centre culturel régional de Fatick

Une prise de note et un enregistrement de l'entretien sont importants afin de pouvoir analyser les propos de l'interrogé par la suite. Nous pouvons ensuite retranscrire l'entretien afin de traiter les réponses et en tirer les informations recherchées. Et c'est ce que nous avons fait pour les trois entretiens menés pour ce mémoire.

En effet, il existe trois types d'entretien : l'entretien directif (cadre stricte, peu de liberté de parole); l'entretien semi-directif (liberté de parole dans un cadre relativement strict) et l'entretien libre (cadre non strict, grande liberté de parole). Dans cette phase, nous optons pour l'entretien semi-directif comme outil de collecte de donnée.

2.3.1. Entretien semi-directif⁶

Ce type d'entrevue nous semble le plus pertinent pour notre étude, de par les différents avantages qu'il offre. Il permet d'obtenir des informations et avis sur des thèmes préalablement établis, d'approfondir des points importants, mais aussi de mettre en place une démarche participative... L'entrevue semi-dirigée est un type d'entretien qui correspond à une série de questions ouvertes préalablement établies par un guide d'entretien.

2.3.2. Le guide d'entretien

Elle est composée de toutes les thématiques devant être abordées. C'est un outil qui permet de structurer nos entretiens. Ce travail d'écriture est nécessaire pour assurer l'adéquation entre l'objet d'étude et les questions posées. Lors de l'entretien, l'utilisateur peut parfois aborder les éléments prévus dans le guide sans forcément en respecter l'ordre.

Notre grille d'analyse se répartit en deux sections. Une première section est consacrée à l'identification de la personne interrogée. Ainsi, nous pouvons mieux connaître le répondant et la pertinence de son intervention.

Le choix de ces thèmes se colle à notre problématique. Afin de répondre à cette dernière, nous avons cherché à décliner des questions de plus en plus précises, conformément aux notions que nous avons abordées dans notre premier chapitre. Nous allons maintenant voir quelles personnes nous avons interrogées et pour quelles raisons afin d'éclairer nos recherches.

⁶ L'entrevue semi-dirigée est un type d'entretien qui « laisse libre cours aux choix .de réponses des enquêtes, avec leurs mots et des détails faisant sens selon eux. Cette méthode permet l'étonnement, ouvre le questionnement sur la complexité des objets étudiés »

2.3.3. Caractéristiques des interviews

Nos rencontres se sont déroulées dans des lieux préalablement choisis par nos intervenants. Leur pertinence varie d'un répondant à l'autre. En général, toutes ces interventions ont été intéressantes et complémentaires pour notre étude. La majorité des intervenants nous ont permis de les enregistrer et nous nous sommes contentées de prise de notes pour certains qui ont refusé d'être enregistré.

Au total, huit (8) interviews⁷ d'une durée moyenne de 30 minutes ont été conduites. La majorité de ces interviews sont menées en langue locale. Le tableau suivant présente brièvement les personnes interrogées. Elles ne représentent pas la population locale, mais des personnes impliquées dans le patrimoine (lieu de mémoire) ou dans le tourisme au niveau local. Elles nous ont toutes grandement aidées, par leurs connaissances, expériences et passion pour l'avenir des sites concernés.

Nous avons été quelquefois surpris, lorsqu'au fil de leur raisonnement, les interlocuteurs répondaient déjà aux questions à venir. Pour y pallier, on posait tout de même ces questions, en soulignant qu'il y avait en partie déjà répondu.

2.4. Traitement et analyse des données

Après la collecte de données, deux méthodes d'analyse ont été retenues pour traiter les informations recueillies, tant verbales qu'écrites. Nous voulions en extraire le maximum d'informations, et pour cela, nous avons choisi d'utiliser l'analyse de contenu et ainsi que le logiciel Nvivo.

L'analyse de contenu est un ensemble de démarches visant à obtenir un discours à partir des documents analysés résultant d'une interprétation du monde (Sabourin, 2009). C'est une méthode qui nous permet d'interpréter une information écrite ou orale, d'une façon rigoureuse et objective. Elle oscille entre deux pôles : « d'un côté, elle tente de dégager la signification de l'énoncé pour l'émetteur, c'est-à-dire sa *subjectivité*, de l'autre côté, elle cherche à établir la pertinence pour le récepteur, à savoir son *objectivité* » (Negura, 2006).

En ce qui concerne nos entretiens, nous les avons d'abord retranscrites, ce qui signifie que nous avons reproduit ce qui a été dit dans nos entrevues. Ensuite, nous les avons importées dans un

⁷ Cf. Bibliographie : Personnes Sources.

logiciel appelé Nvivo⁸ en appliquant une grille d'analyse. Par le biais de ce logiciel, nous avons pu analyser nos entretiens et faire des croisements de données en regroupant les réponses obtenues par thèmes (tourisme, patrimoine et développement local) et en créant des nœuds ou des sous-thèmes afin de faciliter la lecture des entretiens. Notre grille d'analyse s'est constituée au fur et à mesure du processus de recherche

2.5. Limites.

Chaque étude comporte des limites et la nôtre ne fait pas exception. Il est important de souligner ces limites, afin de contrer leurs effets négatifs. Durant l'étude, nous avons besoin d'être recommandés pour réaliser nos entretiens.

Plusieurs outils ont donc été utilisés afin de bien mener notre travail à terme. Ces outils ont été influencés par le caractère déductif, interprétatif de notre recherche et le paradigme constructiviste qui nous ont permis de construire notre réflexion.

Les résultats de l'étude seront exposés dans les chapitres suivants. Avant cela, nous nous pencherons plus en détail sur notre cas d'étude : le département de Foundiougne, afin de mieux comprendre notre terrain et l'importance de cette recherche.

⁸ Selon Wanlin, Nvivo est un logiciel qui permet de : Combiner les actions de codage, la constitution qualitative de liaisons, le façonnage et la modélisation en vue de questionner et d'interpréter en profondeur des données pour œuvrer en faveur de l'émergence de théories et de la compréhension profonde des phénomènes étudiés.

DEUXIEME PARTIE : LA ZONE ET L'OBJET D'ÉTUDE

CHAPITRE 1 : LE DÉPARTEMENT DE FOUNDIOUGNE

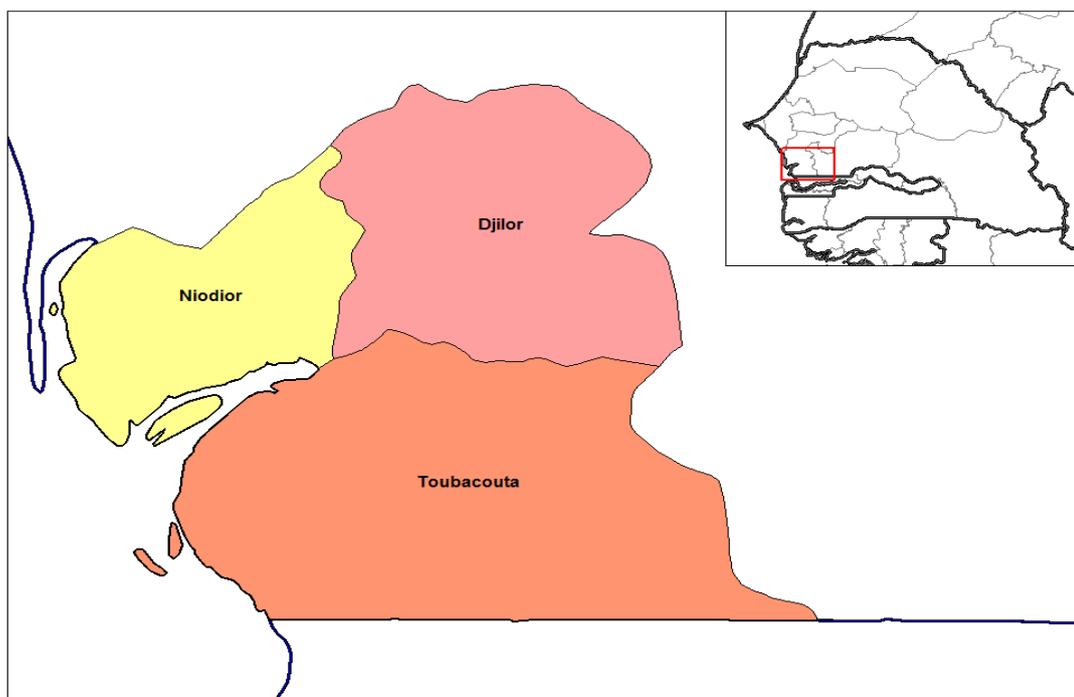
Ce chapitre est consacré à l'étude du département de Foundiougne et à ses composantes. Nous commencerons tout d'abord par situer notre terrain d'investigation, pour ensuite étudier les détails qui la composent. Pour finir, nous exposerons les enjeux patrimoniaux, dont ceux de la préservation.

1.1. Situation géographique et Organisation administrative

1.1.1. Situation géographique

Le département de Foundiougne fait partie de la région de Fatick (Sénégal) notamment dans sa partie méridionale et coincée entre le fleuve Saloum, l'océan atlantique et la République de Gambie. Il se trouve plus précisément au sud de la région de Fatick. Il est situé au nord par le département de Fatick, sud par la Gambie, dans sa partie orientale par la région de Kaolack et occidentale par l'océan atlantique.

Carte 1 : Carte administrative du département de Foundiougne



Source : Département de Foundiougne :

https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9partement_de_Foundiougne.

1.1.2. Organisation administrative

Le département de Foundiougne est subdivisé en trois (3) arrondissements (Toubacouta, Niodior et Djilor) et regroupe 17 communes (Foundiougne (chef-lieu de département), Sokone, Passy, Karang poste, Soum, Djilor, Diossong, Diagane Barka, Mbam, Niassène, Bassoul, Dionewar, Djirnda, Keur Saloum Diané, Keur Samba Gueye, Nioro Alassane Tall et Toubacouta⁹. C'est un département essentiellement rural. Avec une superficie de 2 959 km².

La population du département est de 268 298 habitants selon le dernier recensement (RGPHAE¹⁰ ; 2013) avec une inégale répartition. En effet, 41.7 % habitent dans l'arrondissement de Toubacouta alors celui de Niodior regroupe que 10.22 %. À l'image du Sénégal par sexe, montre que les femmes représentent 50.8 % comparée aux hommes qui sont de 49.2 %. Pour ce qui est de la densité, elle est au-dessus de la moyenne nationale (65hbts/km²), car elle s'élève à 91 habitants au km².

1.2. Caractéristiques

1.2.1. Environnement naturel

Le département de Foundiougne est caractérisé par trois domaines écologiques qui sont :

- L'écosystème insulaire situé dans l'arrondissement de Niodior,
- L'écosystème estuarien de type mangrove à Avicenna et rhizophora localisé principalement dans la zone de Toubacouta,
- Et l'écosystème de type soudanien correspondant dans la partie continentale de l'arrondissement de Djilor.

1.2.2. Le climat

Le climat y est de type tropical semi-aride. Il est caractérisé par l'existence de deux saisons différentes. Une saison sèche d'environ (7) mois qui s'étend de la mi-octobre marquée par la prédominance d'une part des alizés maritimes de novembre à janvier et d'autre part l'harmattan entre avril et juin. Et une autre pluvieuse d'au maximum (5) mois installés avec de la mousson qui souffle de direction ouest dans le terroir de la mi-juin à la mi-octobre.

⁹ ANAT (agence nationale pour l'aménagement territorial)

¹⁰ Recensement Général de la Population et de l'Habitat de l'Agriculture et de l'Élevage

1.2.3. Hydrologie

Le réseau hydrographique du département est très dense dans sa partie nord-ouest particulièrement dans les communes Toubacouta, Djilor et Foundiougne qui sont traversés par le fleuve « Le Saloum ». Quant aux eaux souterraines, les principales nappes présentes sont la Maestrichtienne, le Paléocène et l'Éocène et le Continental Terminal.

1.3. Environnement économique

Les secteurs porteurs dans le département sont : l'agriculture, l'agroforesterie, le tourisme, la pêche, l'exploitation du sel... Pour subsister, les habitants développent différentes activités, comme la pêche, l'élevage, les commerces, l'artisanat, le tourisme et l'agriculture, mais dépendent de la saison pluvieuse.

1.3.1. L'agriculture

L'Agriculture est la principale activité économique de la région (50 % de la superficie régionale) et emploie près de 90 % de la population active. Un tiers (1/3) des basfonds (26 % de la superficie régionale) est mis en valeur grâce à la riziculture pluviale et au maraîchage. Le sous-secteur agricole se caractérise par des systèmes de production de type extensif dominés par les cultures vivrières (mil, riz, maïs et niébé) et celles dites de rente (arachide, sésame, pastèque, cultures maraîchères et fruitières).

1.3.2. Le tourisme :

Le tourisme recèle d'énormes potentialités et occupe une place de choix dans le tissu économique de la région de Fatick. En effet, il offre une gamme assez riche de sites touristiques constitués par les nombreux cours d'eau et « bolongs », les îles du Saloum, le parc National du Delta du Saloum et de plusieurs autres sites et monuments historiques.

En effet, la région de Fatick compte 48 établissements d'hébergement touristique avec une capacité de 537 chambres composées de 1104 lits en 2020¹¹. Les données sur le nombre d'arrivée par an ne sont disponibles que sur le plan régional selon le Chef de service du Tourisme¹².

¹¹ SRT FKK (Service Régional du Tourisme — Fatick – Kaolack — Kaffrine)

¹² Jean Pierre NDECKY ; SRT

1.3.3. Élevage et Pêche

L'élevage est caractérisé par l'existence de techniques traditionnelles que sont l'élevage pastoral fondé sur la transhumance et l'élevage sédentaire du terroir villageois. Mais la réduction de l'espace pastoral due à la progression des terres salées est un handicap majeur.

En 2016, le cheptel de la région connaît un accroissement relativement important. Cette hausse du bétail a été relevée dans tous les départements de la région entre les campagnes 2014/2015 et 2015/2016. Cela contribue fortement à la hausse de la production de la viande et également de la production contrôlée du lait et de peau. Pour assurer le perfectionnement génétique des bovins et la sécurité alimentaire, la campagne d'insémination bovine est aujourd'hui pratiquée à grande échelle dans la région.

La pêche est essentiellement pratiquée dans la RBDS¹³ qui couvre le domaine continental, le domaine amphibie composé de trois grands groupes d'îles et le domaine maritime qui s'étale sur 65 km de côtes. Elle est à la fois maritime et fluviolagunaire avec une large zone deltaïque.

1.3.4. Le commerce et l'artisanat:

Le commerce occupe une place relativement importante, mais la vente en gros est presque inexistante. On note cependant, en 2016, l'existence de 19 marchés hebdomadaires (loumas) et 27 marchés permanents où sont écoulés l'essentiel des produits agricoles.

L'artisanat présente de réelles potentialités de par sa diversité et tente de s'organiser autour de la Chambre de Métiers. En 2016, le nombre d'inscrits à la Chambre de Métiers s'élève à 6647 artisans contre 5531 en 2015 selon l'ANAT.

Dans ce chapitre nous avons abordé la présentation du département de Foundiougne dans sa miniature, partant de sa localisation géographique, de son organisation administrative, ses caractéristiques et son environnement économique

¹³ (Réserve de la Biosphère du Delta du Saloum)

CHAPITRE 2 : TOURISME ET LIEU DE MÉMOIRE

Cette section est consacrée à l'étude du tourisme et du patrimoine mémoriel dans le département de Foundiougne. Premièrement, nous donnerons un aperçu sur le tourisme dans le département de Foundiougne. Ensuite nous exposerons les enjeux du tourisme de mémoire et de la sauvegarde du patrimoine. Enfin, nous présenterons la source, étant donné qu'il constitue le cœur de notre recherche.

2.1. L'activité touristique dans le département de Foundiougne

La région de Fatick particulièrement le département de Foundiougne dispose d'un patrimoine riche et remarquable par ses ressources naturelles et culturelles. Ses facettes participent au dynamisme de ce territoire d'où la nécessité d'une meilleure prise en compte en matière d'aménagement et de développement. Les outils de planification constituent un moyen privilégié pour prendre les initiatives pour la valorisation du patrimoine dans le cadre du tourisme mémoriel.

Plusieurs types de tourisme sont organisés dans le département de Foundiougne. Parmi lesquels on peut citer : le tourisme balnéaire, de découverte, culturel, la pêche sportive, la chasse sportive, l'écotourisme.

2.1.1. Le Balnéaire

Il met en évidence le soleil, le climat et les plages. Le tourisme balnéaire est peu développé et se trouve localisé à Dionewar, Foundiougne et à Toubacouta.

2.1.2. Le tourisme de découverte :

Le tourisme de découverte constitue un atout certain pour la destination Foundiougne caractérisée par son accessibilité non seulement par la route à partir de Fatick (22 km) et la traversée du bac, mais aussi, et surtout par ses possibilités de navigation continentale (avec le port de Ndakhonga) ; son importance en matière de patrimoine historique et écotouristique (les îles du Saloum). C'est ainsi qu'elle bénéficie d'un regain d'intérêt auprès des tours opérateurs dont la clientèle s'oriente de plus en plus vers les produits en rapport avec la nature et l'environnement.

2.1.3. L'écotourisme

L'écotourisme, que l'on associe au tourisme vert, est l'une des formes du tourisme durable, plus concentré sur la découverte de la nature, voire d'écologie urbaine. Elle cherche à augmenter

les avantages et réduire les menaces... Ce type de tourisme est développé dans le département (notamment le Delta du Saloum) précisément dans les arrondissements de Toubacouta et de Niodior.

2.1.4. Le tourisme culturel

Les manifestations culturelles et religieuses sont nombreuses, variées dans la zone de Foundiougne et doivent être exploitées afin de permettre à ce produit d'être plus attractif.

2.1.5. La pêche sportive :

C'est l'une des activités principales de la plupart des établissements touristiques dans les zones de Foundiougne, Toubacouta, Sokone... Dans le département, la pêche et ses activités annexes bénéficient d'atouts naturels et s'opère essentiellement dans ce qui est convenu d'appeler la RBDS.

2.1.6. La chasse sportive :

Cette activité est très développée dans la région de Fatick qui possède une riche et variée et compte six zones amodiées et localisées dans le département de Foundiougne. Cette activité est pratiquée dans les palétuviers, le relais du Saloum, le caïman, les barracudas le Goliath et Niombato 2. Foundiougne possède une faune riche et variée (avifaune et grande faune) et la pratique de la chasse y est règlementée.

2.2. Les atouts et contraintes

Le département de Foundiougne dispose d'importants atouts naturels et culturels, mais également des contraintes de développements :

Tableau n° 1 : les atouts, attraits et contraintes du département de Foundiougne

Atouts et attraits	Contraintes :
<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de forêts classés : 11 ;▪ Existence d'AMP (Aires Marines Protégées) ;▪ Reconnaissance internationale : Delta du Saloum classé patrimoine mondial de l'UNESCO, membre de l'association des plus baies du monde ;▪ Existence de ressources en eau (pluie, surface, souterraine) ;▪ Secteurs porteurs : agriculture, agroforesterie, le tourisme, la pêche, le sel, transport fluviomaritime.	<ul style="list-style-type: none">▪ L'enclavement du département¹⁴ ;▪ La faible valorisation du potentiel économique (ressources naturelles et culturelles) ;▪ Le manque équipement adéquat des collectivités locales.

Source : données de recherche

Dominé par l'écotourisme et le balnéaire, le tourisme dans le département de Foundiougne connaît d'autres formes de tourisme. Il dispose d'importants atouts pour un développement touristique. Il rencontre également des difficultés notamment sur le plan de la valorisation patrimoniale. Cependant, pour accroître le nombre de touristes, la destination Foundiougne doit diversifier son offre touristique notamment dans le patrimoine culturel et plus précisément la mémoire.

Ce que nous pouvons retenir, c'est que ces habitants ont su pendant plusieurs décennies s'auto-protéger des aléas de la vie qu'ils soient d'ordre humain, naturel ou économique. Les pouvoirs publics et les habitants devront travailler en collaboration afin de trouver un juste milieu qui puisse satisfaire les deux parties. Néanmoins, une ébauche à cette problématique peut se trouver dans le développement touristique et la valorisation du patrimoine. Le tourisme peut de ce fait répondre aux exigences des habitants, tout en sauvegardant leurs patrimoines immenses.

¹⁴ Bientôt désenclaver avec le pont (en construction) qui relie Ndakhonga et Foundiougne

2.3. Présentation de la source et les enjeux d'un tourisme de mémoire.

2.3.1. Généralités sur le patrimoine au Sénégal

La culture est au cœur du Plan Sénégal émergent (PSE) à travers deux piliers : la transformation structurelle des secteurs de croissance et le développement humain. Pour réussir l'émergence et le développement, le Sénégal doit s'adosser à des valeurs sûres de sa culture riche et plurielle. Le ministère de la Culture et de la Communication a ainsi un rôle fondamental à jouer dans la campagne de sensibilisation et d'appropriation du programme par les populations.

Le département de la culture prouve sa disposition à être impliqué dans cet important programme du chef de l'État par la mise en place de projets culturels structurants et concrets qui prennent en compte le développement, la jeunesse, les infrastructures au profit de la communauté.

2.3.2. Le cadre juridique et administratif sur la gestion et la protection du patrimoine culturel sénégalais :

○ Sur le plan national

La gestion du patrimoine culturel est confiée au ministère de la Culture et de la Communication qui reste l'opérateur stratégique dans la politique de sauvegarde, de conservation et de valorisation. C'est le ministre qui assure la présidence de la « Commission supérieure des sites et monuments historiques » et veille à une bonne connaissance de l'histoire culturelle du pays. La commission supérieure des monuments historiques délivre les visas pour toute intervention sur les sites classés.

La Direction du Patrimoine Culturel créée par le décret n° 70-093 du 27 janvier 1970 a entre autres missions : le recensement, la restauration et la gestion des monuments et sites historiques. En outre, elle a une mission de veille sur l'état de conservation des monuments et sites historiques et sur le respect des textes législatifs et réglementaires en matière de fouilles et découvertes (Décret n° 2003-464).

La gestion du patrimoine culturel sénégalais est assurée par des structures telles que « le Ministère de l'urbanisme et de l'Aménagement du territoire » en liaison avec le Ministre de la Culture qui assure la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural et urbain » (décret n° 1137 du 27 décembre 1996 en son article 12).

○ Sur le plan régional

Au niveau décentralisé, les centres culturels régionaux sont des relais du Ministère de la Culture. Ils procèdent à l'organisation administrative du Sénégal et facilitent la décentralisation de l'action culturelle. Dans cette perspective, il est confié aux élus locaux la mission de prendre en compte les spécificités de leurs terroirs et les aspirations de la population à la base, et de les traduire en actions sectorielles, conformément au principe d'unité dans la diversité. Ces dispositions offrent l'opportunité de créer, sur le terrain, de véritables synergies entre les différentes interventions. Dans le cas de certains sites proposés au classement, la mise en cohérence et en perspective des actions de la Culture, de l'Éducation, du Tourisme et de l'Environnement permet d'améliorer l'efficacité des opérations menées.

L'effectivité de ce dispositif juridique pose problème à cause d'un certain nombre d'obstacles identifiés tels que : l'insuffisance des moyens techniques pour entreprendre la réhabilitation, la faible implication des populations dans les actions de mise en valeur du patrimoine et dans l'activité touristique, le cloisonnement institutionnel lié au manque de concertation entre les différents départements ministériels impliqués dans la gestion du patrimoine (ministères en charge de l'environnement, éducation, urbanisme, tourisme, forces armées, intérieur, artisanat, ONG, associations et privées).

Le développement local correspond au développement territorial, il suppose la préservation des valeurs qui fondent l'identité locale raison pour laquelle, le patrimoine doit s'intégrer dans toutes les stratégies de développement territorial. Le patrimoine culturel sénégalais se caractérise par sa richesse, selon les zones géographiques où l'on se situe, mais aussi en rapport avec l'histoire, correspondent des catégories de patrimoines bien spécifiés.

2.3.3. Typologie du patrimoine culturel immobilier sénégalais

Ce patrimoine culturel sénégalais est classé selon la typologie suivante :

- Les monuments d'Architecture coloniale : Ce sont des monuments historiques qui évoquent l'époque coloniale. Les schémas directeurs d'urbanisme de la période coloniale se sont matérialisés par de nombreux ouvrages architecturaux comme en témoignent ces monuments à haute valeur culturelle : 80 % des sites classés sont des monuments d'architecture coloniale, dont plusieurs ont fait l'objet d'un classement ;

- Les monuments d'architecture traditionnelle : Ce sont les vestiges de l'architecture traditionnelle ;
- Les sites archéologiques : Ils sont répartis à travers tout le Sénégal : ce sont les sites préhistoriques et protohistoriques comme les mégalithes, les tumulus et les amas coquilliers ;
- Les paysages culturels : Ils associent nature et culture et sont directement et matériellement en rapport avec des évènements, des traditions vivantes, des idées, des croyances et des œuvres artistiques uniques ;
- Les sites naturels : le Sénégal compte de nombreux parcs naturels et des paysages riches et variés ;
- Les lieux de mémoire : Ce sont des lieux auxquels les populations sont très attachées, ils sont liés à des évènements ou abritent des cultes d'où les efforts que les communautés déploient pour leur prise en charge.

Notre étude concerne la dernière catégorie de patrimoine (les lieux de mémoire).

2.4. Le patrimoine mémoriel dans le département de Foundiougne :

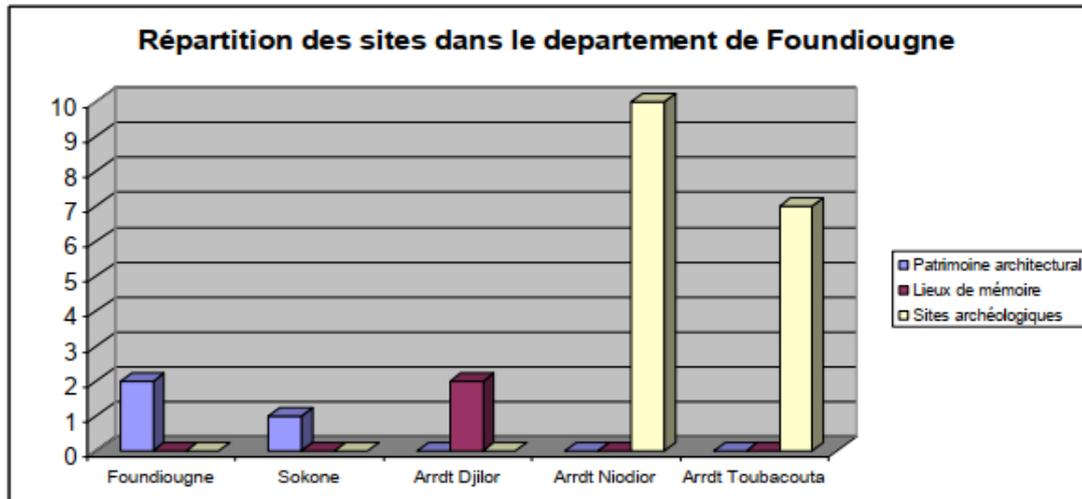
Carte 2 : Localisation des sites de mémoire dans la région de Fatick



Source : Mémoire de Aminata Ndoye (2009)

C'est qui nous intéresse dans cette carte, ceux sont le département de Foundiougne (entouré en rouge) précisément les deux lieux de mémoire qui s'y trouvent.

L'aménagement du territoire au niveau local doit prendre en compte le patrimoine mémoriel en l'intégrant dans les études d'impact environnemental et dans la maîtrise d'ouvrage pour mieux hiérarchiser et personnaliser les lieux de mémoire à travers une signalétique appropriée. Il doit s'inspirer sur ces réalités culturelles et les points de repère de la société. La prise de conscience de ce patrimoine commun peut contribuer à rassembler les populations locales dans la réalisation des projets de développement territorial.



Source : Mémoire de Aminata Ndoye (2009)

Le patrimoine mémoriel du département de Foundiougne ne comporte que deux (2) lieux de mémoire (*Laga Ndong fangool* du panthéon sérère à Ndong Log et de celui de Pecc, Lieu de Culte des Guelwars). Ils figurent dans la liste des patrimoines nationaux du Sénégal. Ils se situent également tous dans l'arrondissement de Djilor.

2.4.1. Le site de Laga Ndong

La cité de *Laga Ndong* (le roi des *Pangol*) situé à Ndong Log dans la commune de Soum. Le « LAGA » est une cérémonie traditionnelle qui a lieu à chaque approche de l'hivernage pour formuler des prières en faisant des offrandes et des sacrifices de bœuf pour une saison des pluies paisible et abondante. Après la récolte une autre activité est organisée pour faire des offrandes en guise de reconnaissance au puissant, à travers, *Laga Ndong* d'avoir béni leur récolte.

Cette pratique traditionnelle visait à implorer la protection divine. « LAGA » était un génie protecteur. Il faut reconnaître qu'avec l'arrivée des religions révélées, toutes ces vieilles croyances tendent à disparaître. Aux yeux de la nouvelle génération, il n'a plus sa valeur d'autre fois.¹⁵

¹⁵ Ibrahima Ndiaye, Chef de village de Ndong Log

▪ **Histoire : Le mythe *Laga Ndong*, Roi des Esprits**

Laga Ndong, le Roi des *Pagnol*, les sérères en font une fierté, ils aiment exalter son nom. Chanté, magnifié, adoré, il incarne au-delà même de son caractère mythique l'histoire de Foundiougne... Les habitants de ce village sont les dépositaires du sanctuaire (*tour*) et du temps des ancêtres, ce sont eux seuls qui exploitaient la forêt. L'existence de ce génie tutélaire semble être liée à l'histoire de la contrée avec ses premiers peuplements dont certains seraient des sérères venus du Gabou, même si l'histoire révèle aussi que d'autres habitants étaient venus du Fouta.

Laga Ndong qui viendrait du Gabou avec sa famille a fait d'abord une halte à l'Est. Il y a eu, ensuite, l'attaque des empires qui a fait plusieurs victimes. Ces dernières ont attiré les charognards qui, à l'époque, venaient se régaler et boire dans les marigots, infectants, du coup, l'eau polluée que les populations utilisaient également pour leur consommation. Il s'en est suivi une épidémie de peste qui a anéanti une partie des populations. Alors, *Laga Ndong* prit la décision de quitter ces lieux pour une destination inconnue.

Cet exil l'a conduit vers d'autres cieux, avec ses cinq enfants sur certaines parties du corps desquels sont estampillés des signes d'identification par des dénominations : Tabor, *Pouma*, *Thiofane*, *Thioka* et *Sasagne*, donnés à chacun d'entre eux pour qu'en cas de séparation, ils puissent se reconnaître ». Par la suite, le Tabor a continué vers Ngothie pour s'y installer, le *Pouma* également a fait son choix aux environs de ce même village de Ngothie. Le *Thiofane* s'est dirigé vers Mbam Laguème derrière Passy et le *Thioka* à Fatick jusqu'à Simal où réside le *Sasagne*. Et à chaque étape, il y avait un symbole qui la caractérisait. Quant à *Laga Ndong*, il a traversé le fleuve à partir de Niamdiarokh pour venir s'installer à Ndong.

▪ **Valeur patrimoniale**

Les sérères disposent d'un large répertoire de génies puissants, à proximité de chaque village, subsistent encore des bois sacrés. Le « *Tabor* » lui reste au-dessus de tous. On lui voue un culte afin d'obtenir bénédiction et bienfait, pluie, bonnes récoltes, longue vie et aussi protection contre le mal.

Classé patrimoine national, il existe, dans le site, des brousses et bolongs dans lesquels tous respectent certaines règles. L'accès y est régulé par des génies bons ou malfaisants. Un exemple type ressort de l'entretien mené auprès du Chef de village, il témoigne de la présence de l'esprit *Laga* maléfique résidant dans un baobab sacré à proximité du village de Ndong Log. La zone

d'influence de cet esprit s'étend à tous les espaces environnants (mangrove, bolongs, vasières et amas coquilliers). L'accès y est formellement interdit aux Wolofs, aux personnes vêtues de rouge et nul ne peut y prélever les fruits de son territoire hormis la famille bienveillante, qui y dispose donc d'une maîtrise exclusive interne. À ces croyances, nous ne pouvons pas associer de réels modes de gestion.

En effet, la vision occidentale associe bien souvent à tort cette « sacralisation » comme étant un système de conservation des ressources naturelles. Il est vrai que la sacralisation de certains espaces, la vénération de certaines espèces et la limitation des jours de captures ont sans conteste eu des effets positifs sur la conservation de certaines ressources. Il faut cependant éviter tout discours de type déterministe, les interdits ayant souvent plus pour objet d'affirmer la place sociale d'un groupe privilégié que le réel souci de gestion de l'écosystème.

2.4.2. Pecc, lieu de culte des guelwars du Saloum :

Le site se trouve dans la commune de Djilor Saloum. C'est une localité du Sine-Saloum située à l'ouest du Sénégal. C'est le chef-lieu de l'arrondissement du même nom, sous-préfecture départementale de Foundiougne (Fatick). Le lieu de culte est à proximité du village de *Péthie* environ à trois (3) km de Djilor. Il est aussi à côté de la mer¹⁶. Il est caractérisé par de grands baobabs.

Image : Pecc, Lieu de Cultes des Guelwars du Saloum.



Sources : Ibrahima Diombo FAYE (2021)

¹⁶ C'est un Bras de mer du Sine-Saloum qui a un lien avec l'histoire du site.

▪ Histoire

Les Guelwars venu de Gabou serait à l'origine de ce site mémoriel. En ce moment, il n'y avait que des *lamane*¹⁷ qui dirigeaient le terroir. Samba Sarr qui fut le premier habitant de cette terre leur donna l'autorisation de fonder un royaume à Djilor.

Après la désastreuse bataille de *Troubang* dans le *Gabou* en 1335, les trois princesses Guelwars et leurs quatre sœurs ayant échappé à la mort et au déshonneur qui les menaçaient se dirigèrent vers les pays du Sine et du Saloum actuels en traversant le Rip le Niombato. Ils s'installèrent après un long itinéraire, à Péthie précisément à *Lélewane* actuel lieu de cultes des Guelwars.

Le vrai règne des Guelwars dans le Sine-Saloum commença donc avec Sira Badiar. Et c'est pour cette raison elle choisit comme « *backe* » : « *Sira Badiar tène férou mate, Wacoumbof à rèfe* » (Sira est la fondatrice de notre règne. Wacoumbof lui succéda). Plus tard elle changea de « *backe* », car l'éloignement de Maïssa Waly avait créé auprès d'elle un grand vide et, chaque matin les tamtams exprimaient la nostalgie de la reine. À sa mort, elle fut remplacée par Wacoumbof un ancien roi symbolique de *Péthia Make*.

Wacoumbof Ndong est le premier roi mandingue du Diognick. Il avait succédé à la reine Sira Badiar. Il gouverna avec beaucoup d'ordre et fut secondé par des ministres (Le grand Diaraf, le petit Diaraf, le grand Farba, le Saltigué). En dehors de ses qualités d'organisateur, le règne de Wacoumbof ne fut marqué par aucun autre trait saillant. Néanmoins, la paix régnait dans le pays dont la population s'adonnait aux travaux des champs et pratiquait l'élevage.

Wacoumbof mourut subitement de maux de ventre. Sa famille éplorée jeta les harnais des chevaux dans le marigot de Djilor. Et le roi défunt fut enterré à *Péthie Make*. Son successeur fut Diégane Coumba Birame. Depuis ces temps reculés et jusqu'à notre ère, les Saloum-Saloums, mais surtout ceux du Diognick, vont à l'approche de chaque hivernage, verser de la farine de mil délayée dans de l'eau sucrée sur le tombeau de *Wacoumbof*. Cette cérémonie est dénommée le « *touroum Petche* ». Cela occasionne toujours une grande fête présidée par le roi et pendant laquelle les descendants du roi défunt ont les deux bras ligotés sur le dos et attachés aux piquets de bois qui se dressent sur la tombe de leur ancêtre. Ils reçoivent, en retour, une forte rémunération. Car le fait de les avoir attachés en leur versant de la bière de mil serait un porte-bonheur pour les récoltes prochaines.

¹⁷ C'est une sorte de chef de canton.

En résumé, c'est ce qui est à l'origine de la commémoration du *tour* de Péthie dans les lieux de cultes des Guelwars. Il est aussi important de signaler que le tour s'effectue sur des personnes et non des *Pagnol*. L'évènement est organisé jusqu'à présent. En 2020, malgré la covid 19, elle a été organisée avec, bien évidemment l'accord du sous-préfet (Coly Senghor¹⁸). Car elle représente une cérémonie importante concernant la saison des pluies.

Ces dernières années, les activités de l'évènement se limitent au site. Mais normalement, ça devrait être sur deux places : d'abord la commémoration sur le lieu de culte et ensuite à la grande place de Djilor Saloum. Les objets d'art historiques sont toujours conservés, mais pas au même endroit. Il s'agit entre autres du *Ndîp* constitué de d'oreille d'éléphant ; le *Salma* ; l'épée royale...

- **Valeur patrimoniale**

Le lieu de cultes des Guelwars est un site classé patrimoine national. Il représente l'image d'une spiritualité africaine authentique différente de celle que nous observons actuellement c'est-à-dire les religions révélées. Il représente un tournant dans l'histoire du royaume du Diognick (ancien royaume du Saloum). Il était une occasion de retrouvailles de tout le terroir. La cérémonie de commémoration du *Tourou Péthie* se déroulait à travers des manifestations culturelles comme le *tour* proprement dit ; le *Gamou* des jeunes, qui se déroule juste après le *tour*, qui consiste à tourner au tour de l'un des baobabs accompagner de pas de danse aux rythmes des *Ju-Jung*¹⁹. La cérémonie se poursuit ensuite sur la Grand-Place de Djilor au milieu des danses, des chevauchées et des chants après que le Saltigué et le grand Jaaraf ont révélé toutes les prédictions concernant l'hivernage en cours. Jusque tard dans la nuit, les noces se poursuivent.

¹⁸ Entretien avec Coly Senghor (personne source)

¹⁹ Tam-Tam Royal

2.5. Le tourisme de mémoire, une activité peu développée au Sénégal

Le tourisme de mémoire consiste à visiter des sites mémoriels. Au Sénégal, cette forme est peu développée et concentrée sur un certain nombre de sites comme île de Gorée et de Saint-Louis classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cela pourrait être une opportunité pour le Sénégal, de développer le tourisme mémoriel qui constitue un véritable atout sur les plans socioculturels et économiques.

Les lieux de cultes, les commémorations, les mémoriaux, champs de Bataille, tombes de personnage célèbre... constitue la plupart du temps des lieux de mémoire au Sénégal. Malheureusement, ces derniers sont sous-exploités. Ils sont méconnus par les communautés locales ; au fur et à mesure que le temps passe.

Néanmoins, ces dernières années, des efforts ont été effectués dans le cadre de la valorisation des lieux de mémoire (exemple : la construction d'un écomusée à Diakhao Sine). Il reste à les vulgariser ou les valoriser dans le cadre d'un tourisme culturel, notamment mémoriel.

En résumé, Le tourisme peut être un atout de développement social et économique pour le département de Foundiougne. Il peut notamment être un vecteur de sauvegarde du patrimoine. Ce développement touristique est conditionné par l'offre touristique, la qualité des prestations et l'originalité des lieux. Ces trois éléments reflètent l'offre touristique qui définit le tourisme dans cette partie du pays. De ce fait, la relance et la diversification ne devraient pas être difficiles. Il dispose d'un potentiel touristique naturel, culturel important et varié.

En ce qui concerne son potentiel naturel avec le parc du delta du Saloum considéré comme l'une des plus belles baies du monde et figurant sur liste du patrimoine de mondial de l'UNESCO, la localité jouit également d'un patrimoine culturel riche et important dans la vie de ses habitants. Le département dispose d'un large éventail de produits touristiques liés à sa culture et à son patrimoine. Ce dernier a toujours été l'élan de son tourisme. Propice à un tourisme culturel et d'écotourisme, il possède notamment un corps hôtelier assez important qu'il faut néanmoins rénover et renforcer.

La troisième partie présente dans différents chapitres, les résultats de notre étude de terrain, l'analyse et l'interprétation de nos entrevues, la discussion et d'éventuelles solutions.

TROISIÈME PARTIE : CADRE ANALYTIQUE

Après avoir recueilli les réponses des interviewers. Maintenant, il nous est venu d'analyser ses données. De ce fait ; nous avons combiné la technique de dépouillement avec le logiciel Nvivo pour le classement par thème en interaction avec les interviews afin d'avoir un résultat plus synthétique avec le questionnaire. Analyser les résultats d'une recherche consiste à « faire parler » les données recueillies en vue de confirmer ou d'infirmer une hypothèse de recherche.

Dans cette partie, nous rendons compte des entrevues avec l'intention d'obtenir une réponse à la question principale. Pour finir, nous verrons si nos hypothèses peuvent être validées. Par ailleurs, nous allons débiter par le traitement des données ou des résultats obtenus. Il faut d'abord les analyser. La synthèse et la discussion viendront plus tard.

CHAPITRE 1 : ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

1.1. Analyse et interprétation

Nous avons organisé cette section suivant le guide d'entretien. De ce fait, nous aborderons tout d'abord les questions relatives au patrimoine mémoriel et de la place qu'il occupe au sein de cette société. Puis, nous identifierons les principaux facteurs qui favorisent la méconnaissance des communautés par rapport au patrimoine. Ensuite, nous nous penchons sur les questions relatives au tourisme et enfin au développement local à travers la sauvegarde du patrimoine mémoriel.

1.1.1. Le patrimoine mémoriel dans le département de Foundiougne est-il un passé dépassé ou une richesse toujours présente ?

La première question à laquelle nous voulions répondre portait sur le patrimoine mémoriel. Il semble important de vouloir en savoir un peu plus sur ce dernier, de connaître la place qu'il occupe aujourd'hui au sein de la communauté locale. Mais aussi d'identifier plus précisément les facteurs qui ont conduit au changement culturel.

À cet effet, des questions relatives au patrimoine mémoriel ont été posées à nos intervenants. D'après leurs réponses, ce patrimoine semble être très important, significatif et représentatif aux yeux des populations concernées. Sur les huit (8) personnes interrogées, sept (7) d'entre elles ont instinctivement désigné l'importance surtout sur le plan agricole, de protection et la représentativité de ces lieux de mémoire par rapport aux villageois.

Aujourd'hui, le patrimoine mémoriel est menacé et délaissé par ses mêmes habitants qui le considèrent comme un patrimoine à préserver. À travers les résultats, les facteurs les plus importants ont été regroupés en trois catégories : facteurs économiques, sociaux et politiques.

Les problèmes d'ordres économiques résidents dans le cas où les sites ne disposent *d'aucun moyen financier de subvention ni d'aide favorable pour la gestion des sites*. C'est ce qu'affirment cinq (5) de nos interviewés²⁰. Ces derniers nous informent que ces sites devraient être protégés. À titre d'exemple selon Waly Ndao, le problème économique que rencontre le *lieu de culte des guelwars* est lié à sa dévalorisation. Sans ce moyen financier, le site ne peut être sauvegardé.

Un autre aspect lié au problème économique est *l'absence de soutien de la part des pouvoirs publics et privés en matière de gestion et de promotion patrimoniales* qu'une partie des intervenants dénoncent. Le ministère de la Culture a une fois visité le lieu de cultes des guelwars dans le but de découvrir le site, de sa valeur patrimoniale et historique. Cette excursion date des années. Depuis ce jour, aucune autre institution de ce type n'est venue à l'encontre du site [Waly Ndao].

Les facteurs d'ordre social : *L'exode rural, les réseaux sociaux et les NTIC²¹* ont apporté des changements de comportement auprès de la communauté (W. Ndao). De ce fait, la population locale s'intéresse de moins en moins aux lieux de mémoire. La jeunesse ne s'y intéresse que dans le cadre d'un mémoire de recherche, d'exposé, rapport de stage ou enquête... Alors que c'est eux qui devraient effectuer des efforts à travers les mouvements estudiantins, les associations, jumelages journées culturels, etc. [Coly Senghor]. En outre, nos observations du terrain révèlent une tendance de *négligence du patrimoine mémoriel*. Certains villageois ne connaissent pas en réalité l'histoire de leur terroir notamment la valeur des sites sacrés. Sambaré Diakham nous informons que certains individus de la population ignorent l'emplacement des sites, et leur l'histoire.

Les facteurs politiques : Dans nos cas d'étude, nous notons une absence des pouvoirs publics et privés dans le cadre de la sauvegarde des sites de mémoire. Concernant le site de LAGA, le chef de village de Ndong (I. Ndiaye) nous informe que le site n'a pas encore eu de soutien financier ou matériel émanant des pouvoirs publics que ça soit les collectivités locales ou le ministère de la Culture. Cependant, à l'occasion d'une journée culturelle du *Log* que le village

²⁰ Coly. Senghor, Birame Senghor, Waly Ndao, I. Ndiaye et N. Senghor

²¹ Nouvelle technologie de l'information et de la communication

avait organisé en 2007, le représentant du ministère [le directeur du centre culturel régional] avait promis tant de choses²² au villageois. Mais jusqu'à nos jours, rien n'a encore été réalisé. Le patrimoine culturel surtout les sites mémoriels dans le monde rural est souvent négligé par les pouvoirs publics. Ils ne font aucun effort en matière de gestion et de sauvegarde, d'après l'avis des répondants et nos observations.

Le lieu de culte est presque à l'oubli et risque de disparaître (W. Ndao), car une partie de la population locale (nouvelle génération) n'y connaît rien, ni l'histoire ni même son emplacement (Coly Senghor). Par contre, à Ndorong Log, la communauté connaît bien LAGA, son histoire et l'importance qu'il représente pour elle. Malgré cela, de nos jours, la génération actuelle l'accorde de moins en moins d'importance. De ce fait, le site commence à perdre certaines de ses valeurs culturelles et patrimoniales (Ibrahima Ndiaye). Un nombre restreint de la population, que ça soit au niveau local ou national, s'intéresse aux sites (au patrimoine). Les historiens et les étudiants en recherche... sont les plus intéressés (Ibrahima Ndiaye).

D'autres facteurs ont été mentionnés, comme celui *d'ordre religieux*. Selon six [6] de nos informateurs, le développement de religions révélées en est une cause importante de la dévalorisation de la valeur patrimoniale de ces lieux. Par ailleurs, des *divergences sur le plan culturel sont notées au sein de la communauté locale* particulièrement à Djilor où nous remarquons l'existence de deux rois au sein de la province (W. Ndao).

Plusieurs facteurs qui ont contribué à la détérioration et à la dévalorisation du patrimoine mémoriel dans le département ont été identifiés. Parmi ces facteurs, les communautés locales étaient emportées par une vague de modernisme à cause des changements économiques, la recherche d'emploi, et développement des NTIC (W. Ndao). De ce fait, afin de raviver le sentiment d'appartenance et d'animer la passion et le dévouement des communautés par rapport à leur patrimoine, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle un développement touristique pourrait redresser la situation et ainsi revaloriser le patrimoine mémoriel à travers une mise en tourisme.

1.1.2. Une meilleure gestion patrimoniale pour la sauvegarde des lieux de mémoire

Un site patrimonial doit normalement avoir un système de gestion efficace et de promotion. Ceci permettra de le valoriser et le transmettre aux générations à venir. Dans notre contexte,

²² [Sur le plan économique social et culturel]

c'est la population ou une famille qui s'occupe souvent de la gestion des sites. Dans la commune de Djilor, le lieu de cultes des guelwars est doté d'une commission culturelle qui s'occupe du site. Néanmoins, cette dernière est incompétente en matière de gestion et sauvegarde patrimoniales. Elle n'est active que sur l'organisation de l'évènement, selon Waly Ndao. En revanche, il semblerait que des efforts de protection ont été faits. La commission a mainte fois rédigé des demandes²³ pour la clôture du site (Coly Senghor, président de la commission). Depuis, ils n'ont pas eu de réponse.

Le site de *Laga Ndong* est mieux protégé par rapport à celui de Djilor. Comme l'on a mentionné dans sa présentation, il exige certaines règles à respecter obligatoirement. On y parle que les langues sérère et Socé, on n'y va pas vêtu de couleur rouge on n'emporte rien avec en sortant du site (Ibrahima Ndiaye). Il protège son environnement par des esprits maléfiques²⁴, mais il reste à valoriser.

Dans les deux cas, il n'existe pas *d'organismes ou organisations qui interviennent dans la surveillance et la gestion du site.* Pourtant, ils sont classés au patrimoine national sénégalais. Toutefois, il est recommandé de créer une commission du site. Elle fera office de gardienne patrimoniale du site. Sa tâche sera : de gérer et de conserver le site ; il est souhaitable que la commission dispose d'un budget qui permettra de donner des informations générales et de sensibilisation (UNESCO, gestion patrimoniale).

1.1.3. Le tourisme, une solution à entrevoir.

L'étude a montré que *le tourisme est presque absent dans l'arrondissement de Djilor.* Dans la commune de Djilor nous y avons trouvé qu'un seul campement touristique fonctionnel, tandis que la commune de Soum n'en a pas. Deux de nos informateurs le confirment : « Nous sommes le seul établissement d'hébergement touristique fonctionnel dans la commune de Djilor Saloum » (N. Sokhna). W. Ndao note un manque de structure touristique et de promoteur touristique.

En outre, *le tourisme n'est pas une activité très appréciée par la population locale.* Deux cas pourraient être à l'origine de ce phénomène : l'ignorance des effets positifs que cette activité peut avoir sur l'économie locale et leur mode de vie. Et aussi l'image négative qu'elle a du tourisme sur le plan socioculturel. C'est ce que les auteurs que nous pouvons qualifier d'anti-

²³ Ces demandes ont été adressées à différents organismes comme : Actionaid, Ngeel serer, la Mairie...

²⁴ Cf. Partie2/chap2

tourismes mettent en avant c'est-à-dire les effets néfastes de l'industrie touristique sur l'environnement, sur le patrimoine de tout genre et sur les cultures locales.

Le patrimoine mémoriel est un peu plus important dans cette partie de Foundiougne. De ce fait, *le tourisme pourrait être une solution pour les problèmes* de ses localités. Néanmoins, pour répondre au développement touristique souhaité, l'accent devrait être mis sur le patrimoine mémoriel, les festivals et journées culturels comme celui de *Log*²⁵. Dans le même esprit, certains de nos répondants²⁶ notent à travers différents mots : une très *faible fréquentation des sites de mémoire*, à part les journées de commémoration. Pour le *lieu de cultes des guelwars*, « De nos jours, on enregistre rarement de visite ou presque pas de visite » (W. Ndao). Ndèye Sokhna et C. Senghor ajoutent que le site enregistrait des visites il y a des années de cela. Le site de Laga Ndong est souvent fréquenté par ceux qui connaissent sa vraie valeur. Auparavant beaucoup de personnes visitaient le site pour des besoins particuliers (recueillir des prières). Elles venaient de partout ; du territoire national et même de la sous-région (Guinée). Mais de nos jours on voit de visiteurs presque tous les trois mois (Ibrahima Ndiaye).

D'autres sites non classés ont été découverts durant l'étude, dans les localités²⁷ de Gagué Chérif, Mbam, Soum, Lérane Coly. Le plus remarquable est le *cimetière mixte* de la commune de Soum. Un patrimoine sur lequel nous pensions qu'il y avait que deux au Sénégal. Ce cimetière mixte y compris les autres sites non classés mériterait d'être sauvegarder.

²⁵ LOG est un territoire du département de Foundiougne qui regroupe un certain nombre de villages sérère. La plupart de ces derniers abritent des lieux de mémoire autrement dit des Pagnol.

²⁶ (Ndao, Ndèye Sokhna, Waly Ndao, Birame Senghor et Coly Senghor)

²⁷ Ils se situent tous dans le département de Foundiougne particulièrement dans l'arrondissement de Djilor Saloum

1.2. Synthèse

L'étude de terrain nous a permis d'apprécier la problématique dans sa totalité et a fait ressortir de nouveaux éléments. Elle a confirmé que les communautés locales restent très attachées aux lieux de mémoire. Toutefois, ces habitants ont leur part de responsabilité dans la dévalorisation du patrimoine sous l'effet de la modernisation ou de la mondialisation et la religion.

Par ailleurs, l'ignorance, le manque de moyens financiers pour la gestion, la faiblesse des lois rigoureuses et mieux intégrées au site et au besoin de la population sont les facteurs les plus déterminants dans ces contextes. Les autorités, les communautés et les institutions locales sont restées impuissantes devant ce phénomène de dévalorisation. Elle démontre également le problème de gestion et de sauvegarde de la mémoire collective. Sur nos cas d'étude, c'est la communauté qui s'occupe des sites. Cela signifie la négligence du patrimoine, de la part des pouvoirs publics.

Enfin, notre recherche nous a analogiquement permis de comprendre que le développement touristique n'est pas une panacée dans le cas de Ndorong Log contrairement à celui de Djilor. Les croyances que renferme le site de LAGA ne permettent pas d'associer de réels modes de gestion²⁸. Toutefois, cette activité reste une bonne initiative à entreprendre. Il a aussi démontré le manque de structures d'hébergement touristique et la faible fréquentation des sites mémoriels. Ils sont de moins en moins fréquentés.

Le développement d'un tourisme responsable qui est en faveur des minorités pourrait être, dans le sens où cela pourrait contribuer à développer l'économie locale. Quelques projets isolés se font par l'initiative de quelques habitants. En revanche, rien ne se fait par l'initiative de l'état pour intégrer cela aux projets touristiques à l'échelle locale.

²⁸ cf. chapitre 2 ; 2^e partie

CHAPITRE 2 : DISCUSSION DES RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS

Ce chapitre est essentiellement consacré à la discussion des résultats et aux suggestions. Nous y analysons les recommandations proposées par nos intervenants et les nôtres afin d'identifier la plus adaptée aux lieux de mémoire pour leurs mises en tourisme et faire renaître le sentiment d'appartenance de ses habitants et pour susciter chez eux l'envie de revaloriser et protéger leur patrimoine. Il y figure également les limites et difficultés de la présente étude.

2.1. Discussion :

Cette section est structurée en deux points : la discussion des résultats et les limites de l'étude.

2.1.1. La discussion des résultats :

La démarche de cette étude nous a permis de tester à chaque fois ces hypothèses dans le contexte sénégalais particulièrement le département de Foundiougne.

H1²⁹ : Une meilleure gestion et une promotion, des lieux de mémoires peuvent renforcer leur attractivité et contribuer au développement local ;

Les résultats confirment que les sites ne sont pas très bien gérés. Les sites de *Laga Ndong* et le *lieu de cultes des guelwars du Saloum* sont gérés par la communauté locale. Cette dernière est incompétente en matière de gestion et de sauvegarde patrimoniale. En outre, l'étude révèle dans les deux cas il n'y a aucune politique de gestion ni de promotion efficace.

Donc pour que l'attractivité du site soit renforcée, il faut une meilleure gestion et une meilleure promotion. Par conséquent, la première hypothèse est pratiquement vérifiée. Ces résultats rejoignent ceux de la convention du patrimoine mondial de l'UNESCO (2006). L'intérêt économique de la valorisation du patrimoine a été démontré par de nombreuses expériences qui ont suivi l'adoption de cette dernière.

²⁹ H: Hypothèse 1 – 2 – 3.

H2 : Le développement du tourisme peut contrer cet effet de dévalorisation des lieux de mémoire ;

L'étude a révélé que les facteurs affectant le patrimoine mémoriel et qui conduit à sa dévalorisation pourraient être amoindris. Par ailleurs, les résultats démontrent que le développement de l'activité touristique est presque inexistant dans cette partie puisqu'une insuffisance de structures touristiques dans les communes de Djilor Saloum, Mbam et de Soum le certifie. Ainsi, nous ne voyons aucun autre moyen de sauvegarde du patrimoine que le tourisme. Il le valorise à travers des circuits de visite et lui donne des moyens (économiquement) pour sa conservation et sa survie. L'OMT et l'UNESCO confirment que le tourisme constitue entre autres un moyen de sauvegarder le patrimoine, lutter contre la pauvreté...

Les résultats sont partiellement similaires à ceux obtenus par les chercheurs de la catégorie pro tourisme qui convergent tous vers la même hypothèse, celle qui suppose que le tourisme est un vecteur de développement local, de préservation et de valorisation du patrimoine. Ainsi, si sa gestion est bien adaptée au site, le tourisme demeure un levier important de l'économie mondiale ainsi qu'un moyen efficace de valoriser et de préserver le patrimoine matériel et immatériel. Au contraire, « l'absence de tourisme constitue un sévère handicap » (Boyer, 2002 : 393).

H3 : Le tourisme peut aider à rétablir la situation et apporter des solutions, afin de réanimer le sentiment d'appartenance des populations locales et de valoriser le patrimoine mémoriel.

Les résultats ont montré que la méconnaissance de la population locale par rapport à leur patrimoine ne cesse de prendre place. En outre, ils ont révélé aussi que le tourisme peut être considéré comme un moyen de promouvoir le patrimoine mémoriel.

Cela atteste que, dans ce cas-ci, le tourisme peut aider à rétablir la situation et apporter des solutions. Cela nécessite un bon aménagement touristique à l'avance. Pour appuyer cette hypothèse, Lazzarotti nous raconte l'histoire des Cadiens en Louisiane et le rôle important qu'a joué le tourisme à l'égard de la stimulation de leur patrimoine. Cette population avait dévalorisé son apparence culturelle francophone dans un pays anglophone « Mais la venue de touristes, 25,5 millions selon les estimations pour 1997 en pays cadien » (2003 : 97) a changé la donne et a stimulé le dynamisme de la culture locale. Par la suite, le tourisme a fait naître une

certaine fierté chez ces habitants envers leur culture, qui avait été dévalorisée. Le tourisme de mémoire et local sont les types de tourisme idéal compte tenu de ses enjeux³⁰ sur plan socioculturel et économique.

2.1.2. Les limites du travail et perspective de recherche

Notre travail de recherche s'intéresse le plus à la gestion et à la mise en tourisme des sites de mémoire et son impact sur le développement de la communauté. Bien que nous ayons suivi une procédure minutieuse afin de réduire au maximum les erreurs possibles entre les résultats et le processus théorique, il en résulte toutefois quelques limites que nous présentons dans cette phase.

Sur le plan théorique, c'est par ce qu'on devrait consulter beaucoup plus de texte, mais avoir accès à certains documents pertinents dans le domaine du tourisme dans le département de Foundiougne n'est pas une chose facile. Ensuite ce faible nombre entrevu ne nous permet pas de représenter la totalité de la section. Aussi, il aurait été souhaitable pour nous de récolter un maximum de répondants, mais cela s'est révélé très complexe.

Après l'analyse et l'interprétation des résultats, nous avons identifié que certaines questions étaient inutiles. Mais aussi les répondants rencontraient des problèmes avec les questions relatives au tourisme. De ce fait nous ne pouvions pas accéder à certaines informations dans ce domaine. Enfin, nous persistons donc pour dire que malgré les distorsions que nous soulevons, cela reste la meilleure façon de procéder en tant qu'apprentis chercheurs.

³⁰ Cf. Première partie : définition de concepts

2.2. Recommandations

Sur la base des résultats des différentes analyses, nous formulons dans cette section une série de recommandations. Au regard de l'importance de cette étude, il paraît important de prendre des mesures appropriées dans le cadre d'une mise en tourisme. Donc, nous formulons nos recommandations de la manière qui suit, aux pouvoirs publics et privés, mais aussi à la population locale.

2.2.1. Aux Pouvoirs publics

L'implication croissante des collectivités locales : L'inventaire du patrimoine classé au niveau national est, par essence, une mission régalienne sous la responsabilité de l'État.

- Établissement d'un partenariat avec les propriétaires des réceptifs touristiques pour proposer des circuits touristiques à la découverte des lieux de mémoire ;
- Financement des lieux de mémoire pour permettre aux comités en charge de veiller à la protection et à la promotion des lieux de mémoire ;
- Prévoir des programmes pédagogiques pour transmettre la connaissance, susciter une curiosité pour le patrimoine et inviter les populations à le découvrir.
- Mise en place de projets de conservation et mise en valeur.

Développer des musées locaux : un nombre croissant de communes s'engage dans la création de musées locaux ou écomusée destinés à conserver les objets, promouvoir les cultures locales et favoriser la transmission des savoirs traditionnels, notamment à destination des jeunes.

L'inventaire, une démarche essentielle : À l'exception des sites et des monuments les plus remarquables, le patrimoine est souvent perçu comme un élément quotidien, presque banal. En le côtoyant tous les jours, on perd de vue sa valeur et ses potentialités. Connaître et documenter le patrimoine est une étape nécessaire de toute politique patrimoniale. L'inventaire est un outil de connaissance, de protection et d'appropriation. Il permet de se forger une vision globale de la richesse culturelle du territoire, de repérer les biens prioritaires, d'apprendre à décrire leurs attributs et leurs valeurs, et d'apprécier leur état de conservation.

2.2.2. À la population locale.

Sensibiliser le grand public : la sensibilisation des populations locales sur l'importance des lieux de mémoire et des effets positifs du tourisme pour les permettre de s'approprier des projets touristiques et la gestion des sites mémoriels ;

Bien souvent, musées et bâtiments remarquables sont très peu fréquentés par les populations locales, et l'histoire locale reste méconnue des jeunes générations. Prévoir des programmes pédagogiques pour transmettre la connaissance, susciter une curiosité ou un « appétit » pour le patrimoine, inviter les populations à le découvrir est donc une étape essentielle, dans laquelle les communes doivent considérer comme un rôle de premier plan.

Organiser des Sorties pédagogiques : les enseignants sont invités à l'enrichir dans le cadre de restitutions de travaux pédagogiques réalisés en classe ou lors de sorties sur le terrain.

La sauvegarde des sites historiques et leur vulgarisation auprès de la jeunesse : La participation de la jeunesse en partenariat avec les écoles, lycées, universités... constitue un facteur clé pour sauvegarder le patrimoine. La sauvegarde du patrimoine culturel peut donc aider à relever de nombreux défis du développement durable, comme par exemple, la cohésion sociale, l'éducation, la sécurité alimentaire, la santé ou la gestion durable des ressources naturelles (UNESCO, 2014).

Pour conclure, le département de Foundiougne, hormis le balnéaire et l'écotourisme, est un espace opportun au tourisme de mémoire en raison de ses attributs, culturels et patrimoniaux des sites mémoriels. Le développement d'un tourisme maîtrisé et adéquat peut répondre positivement à notre problématique.

Le tourisme mémoriel avec la promotion du tourisme locale est le plus adapté à la situation des patrimoines en lieu de mémoire compte tenu des avantages qu'ils offrent et de la place qu'ils attribuent au patrimoine et aux cultures locales. Ils permettent notamment aux populations locales de s'intégrer dans les projets touristiques, ce qui a pour effet d'augmenter leur sentiment d'appartenance et peut également ranimer l'estime qu'ils ont de leur patrimoine et de leur culture. Ainsi, nous aurons un patrimoine sauvegardé.

Conclusion générale

Le sujet de ce mémoire nous a permis de nous intéresser à la mise en tourisme du patrimoine mémoriel. Nous nous sommes alors demandé au début, comment la mise en tourisme peut-elle contribuer à la valorisation du patrimoine mémoriel ? Pour y répondre, nous avons recouru à trois grandes parties.

Dans une première, les concepts clés nécessaires à notre réflexion ont été définis. Il s'agit des notions de *lieu de mémoire* et la *mise en tourisme*. En outre, nous avons ensuite été amenés à évoquer la relation entre tourisme et mémoire pour ensuite définir le tourisme mémoriel. Ce dernier devient alors un atout considérable pour le développement des territoires. Une fois le sujet contextualisé, notre phase exploratoire nous a amenés à développer une problématique à laquelle trois hypothèses pourraient permettre de répondre. Nous nous sommes aussi attachés à établir une méthodologie qui nous a permis d'affiner nos résultats grâce à des enquêtes qualitatives semi-directives.

La seconde partie a donc été consacrée à la présentation du département de Foundiougne, notamment sa situation géographique, sa répartition administrative, ses caractéristiques et son environnement économique. Elle présente aussi l'étude des lieux de mémoire et le tourisme de mémoire au Sénégal particulièrement à Foundiougne. Le patrimoine mémoriel, dans ce territoire, est vraiment sous-exploité. La plupart des lieux de mémoire dans le département sont presque à l'oubli. De plus, il se place dans un contexte touristique idéal avec un patrimoine riche, mais où on note presque l'absence totale de l'activité touristique.

Enfin, dans une dernière partie, après l'analyse des résultats, nous avons commencé à tester nos hypothèses. Les entretiens déjà menés, ainsi que nos recherches sur les actions mises en place sur ce territoire nous ont permis d'avoir un panorama des manières, dont le patrimoine mémoriel peut-être vecteur du développement du tourisme.

Le patrimoine mémoriel peut donc être vecteur de développement touristique sur le contexte d'étude. Il peut permettre également de nouvelles formes de visites culturelles sur un territoire, mais aussi une meilleure connaissance de celui-ci et donc maintenir une vie sur certains territoires ruraux parfois désertés.

En effet, pour répondre à la problématique nous pouvons déduire durant tout au long de ce travail de recherche que la mise en tourisme peut contribuer à la valorisation du patrimoine

mémoriel. Pour cela, il faut une bonne politique de gestion et de sauvegarde des lieux de mémoire et leurs vulgarisations auprès de la population locale plus particulièrement la jeunesse, dans le but de lutter contre l'ignorance de leur patrimoine.

Ce travail de recherche a permis d'approfondir la notion de lieu de mémoire et les enjeux du patrimoine mémoriel et du tourisme de mémoire. La mise en tourisme prônée dans cette recherche est intéressante puisqu'elle prend en compte les besoins et les ressources territoriales pour organiser un développement non seulement économique, mais social et culturel.

L'étude comporte des limites. La mise en tourisme du patrimoine mémoriel dans notre contexte d'étude peut représenter une bonne initiative et peut être bénéfique pour la population locale et pour les lieux de mémoire. Toutefois, cela ne résoudra pas pour autant les obstacles que doivent affronter nos cas d'étude pour contrer l'effet de dégradation des sites mémoriels et la méconnaissance de la communauté par rapport à ce patrimoine.

Ce travail de recherche n'apporte que quelques solutions pour l'ensemble de la problématique étudiée. Il met en lumière les quelques facteurs qu'il faut toutefois contrer afin de valoriser le patrimoine mémoriel. Il s'inscrit également dans le but de diversifier l'offre touristique du département (le Sénégal en général) dominé par l'écotourisme (Delta du Saloum) et le balnéaire. Il expose également quelques recommandations pour la réussite d'un plan de mise en tourisme à travers la sauvegarde et la valorisation du patrimoine mémoriel.

En définitive, cette recherche ouvre la perspective d'une étude plus approfondie qui permettra de résoudre le problème de la méconnaissance du patrimoine dans son ensemble qui ne cesse de se développer à la lumière des facteurs que nous avons pu identifier.

Bibliographie

▪ **Ouvrages et Articles:**

Adama DJIGO, « Patrimoine culturel et identité nationale : construction historique d'une notion au Sénégal », *Journal des africanistes* [en ligne], 85 — 1/2 | 2015, mis en ligne le 07 juillet 2016, consulté le 10 mai 2019.

ALIOUNE SARR (1949) ; Histoire du Sine-Saloum (Sénégal) ; introduction, bibliographie et notes par CHARLES BECKER, Bulletin de l'I.F.A.N ; Format PDF.

Amirou, R. (2000). *Imaginaire du tourisme culturel*. Paris : Presses universitaires de France.

Bernard M. Feilden et Jukka Jokilehto (1996) *Guide de gestion des sites du Patrimoine culturel mondial*. Traduit de l'anglais par Françoise Vogel. ICCROM, Rome. Format PDF.

Boualem Kadri, Cyril Martin et Benoit Duguay, « La mise en tourisme de la ville : de la transformation de l'espace à la résilience de la destination », *Études caribéennes* [En ligne], 2 | Novembre 2018, mis en ligne le 15 novembre 2018, consulté le 12 mars 2019.

Boyer, M. (2002). *Comment étudier le tourisme* [Chapitre de livre] ? Dans *Ethnologie française*. 3/32 (p. 393 — 404). France : Presse universitaire de France.

Conférence internationale intitulée « Haunting Memories ? History in Europe after Authoritarianism », Budapest, 2003 - Transcription française dans la revue *Esprit* « La Pensée RICOEUR », mars-avril 2006

Drouin, M. (2013). *Sauver le patrimoine par le tourisme culturel ? Cap-aux Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n° 112, 2013, P.48-49.

Frédéric CRAHAY, « Tourisme mémoriel », *témoigné. Entre histoire et mémoire* [En ligne], 117 | 2014, mis en ligne le 1er juin 2015, consulté le 06 novembre 2019.

HALBWACHS M (1950)., *la mémoire collective*, presses universitaires de France, Paris, 204 p.

ICOMOS. (1999 b). Charte internationale du tourisme culturel. La Gestion du Tourisme aux Sites de Patrimoine Significatif (1999).

Kadri, Boualem, et al. « La mise en tourisme : un concept entre déconstruction et reconstruction : une perspective sémantique. » *Téoros*, volume 38, numéro 1, 2019. <https://doi.org/10.7202/1059747ar> consulté le 12/11/19

Kakai, H. (2008). *Contribution à la recherche qualitative, cadre méthodologie de rédaction de mémoire*. Université de Franche-Comté.

L'INTERPRÉTATION DES SITES DE MÉMOIRE ; 31 janvier 2018, Étude commandée par le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO

Lazarotti, O. (2003). *Tourisme et patrimoine/tourism and heritage: ad augusta per angustia*. *Annales de Géographie*, v112/ n 629, p.90-111.

Lazarotti, O. (2010). *Tourisme culturel et patrimoine : quelques analyses pour un Monde habitable. Artacula -Journal of Urban Research*.

Lehalle, E. (2011). *Le tourisme culturel*. Voiron : Territorial éditions

Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, version électronique produite par Laurraine Audy et Jean-Marie Tremblay, collection « Les classiques des sciences sociales », Chicoutimi, 2001 (1950), 105 p.

Meyer, C-D. (2005). *Le tourisme : essai de définition*. *Revue management et avenir*. 200511 (n° 3), 7-25.

MIT (Mobilités, Itinéraire et territoire) 2000, *La mise en tourisme des lieux ; un outil Diagnostic*, Université Paris 7, document en ligne en format PDF.

Negara, L. (2006). *L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales*. Dans *Sociologie théories et recherche*.

Nora, Pierre, dir. 1997. « *Les lieux de mémoire* ». Paris, Gallimard.

Origet du Cluzeau, C. (2005). *Le tourisme culturel*. (N° 255). France : Que sais-je ?

Origet du Cluzeau, C. (2007). *Le tourisme culturel*. (4e édition). France : Que sais-je ?

Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Éd. Du Seuil, Paris, 2000, 720 p

Pierre NORA, « de l'archive à l'emblème », Les lieux de mémoire, Paris, Gallimard, 1993, tome 3 « Les France »

Royer, B. (2013). De l'aménagement des circuits à la réinterprétation des lieux visités : invention d'un espace-temps touristique en pays lobi burkinabè. *Tourism review. Revue internationale, plurilingue et interdisciplinaire*. 2013-1 (3)

Sabourin, P. (2009). L'analyse de contenu [Chapitre de livre]. Dans Gauthier, B (dir), *Recherche sociale : de la problématique à collecte des données*, (Se éd., p. 357-388). Québec : Presses de l'Université du Québec.

VESCHAMBRE V. & RIPOLL F., *le recyclage urbain, entre démolition et patrimonialisation : enjeux d'appropriation symbolique de l'espace*, 2005, 128 p.

Wanlin, P. (2007). L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels. Dans Bilan et perspectives de la recherche qualitative en sciences humaines et sociales. Acte du 1er *colloque international francophone sur les méthodes qualitatives*, les 27-29 juin 2006 à Montpellier (p. 243-271). Montpellier : l'Université Paul Valéry.

▪ **Mémoires et Thèses:**

La mise en tourisme du patrimoine culturel saharien — cas d'étude : la Vallée du M'ZAB. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en développement du tourisme par LYNDA CHAOUI. Janvier 2017.

Le Saloum de la fin du XVe siècle au milieu du XIXe siècle. Populations, espace et histoire tome I : thèse pour le doctorat d'État es lettres, présentée par Rokhaya Fall, Dakar, université Cheikh Anta Diop. Format PDF.

Aminata NDOYE, 2008-2009 : La région de Fatick : patrimoine culturel et coopération décentralisée, proximité et développement du territoire ; Mémoire de Master2 en Aménagement du territoire, décentralisation et développement local, 52 pages

Kim Lien, d. (2003). *L'exploration du dialogue de Bohm comme approche d'apprentissage : une recherche collaborative*. (Thèse de doctorat). Québec : Université de Laval.

▪ **Webographie:**

Patrimoine culturel : Le Sénégal néglige son trésor. Ndarinfo ;

https://www.ndarinfo.com/Patrimoine-culturel-Le-Senegal-neglige-son-tresor_a13778.html.

Consulté 7 décembre 2020

La liste des sites et monuments historiques classés patrimoine sénégalais ; journal-Gouv.

<http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article4607>. Consulté le 27/04/2021

Le Tourisme Culturel, un bon Produit Touristique au Sénégal, mai cependant il est mal

exploité ; Petite Côte Tourisme : <https://www.youtube.com/watch?v=OzK6ZgCxIgg>.

Consulté le 28/05/2019

ESCALE DE YUNUÇA CHEZ LE VILLAGE NDORONG LOG. Les Aventures de Yunuça

GUEYE : <https://www.youtube.com/watch?v=hPMMYne--eU> consulté en novembre 2020

▪ **Personnes sources :**

<u>N°</u>	<u>Personnes sources interrogées</u>			
	Noms	Âges	Fonction	Localité
1	Coly Senghor	Soixantaine	Chef de village	Boly sérère
2	Cheikh Waly Ndao	Quarantaine	Directeur Dara moderne à Touba	Djilor Saloum
3	Laïty Senghor	Soixantaine	Chef de village	Nguékokh
4	Ndèye Sokhna	Quarantaine	Gérante de campement touristique	Péthie
5	Birame Senghor	Trentaine	...	Djilor Saloum
6	Ibrahima Ndiaye	Soixantaine	Chef de village	Ndorong Log
7	Sambaré Diakham	Cinquantaine	Notable	Soum
8	Ndéné Senghor	Cinquantaine	Notable	Gagué chérif

Source : Données d'enquête (2021)

ANNEXES :

A1 : Questionnaire :

Identification du répondant :

Nom et Prénom :.....

Âge :.....

Localité :.....

Questions relatives au Patrimoine

1. Pouvez-vous nous faire un bref inventaire sur le lieu de mémoire (histoire, valeur, importance...)?
2. Quelles sont les richesses que possède ce site qui fait sa particularité et la fierté de ses habitants?
3. La cérémonie préhivernale est-elle toujours organisée?
4. Ce déroule – elle toujours comme avant?
5. Que représente le site pour la population locale?
6. Nous notons un changement l'aspect de la valorisation du site, selon vous, quelles sont les principales causes de ce changement (qu'elles soient d'ordre humain, financier, étatique ou autres)?

Questions relatives à la politique de Gestion et de sauvegarde

7. Existe-t-il un système de gestion et de promotion du site?
8. Ya-il des stratégies de sauvegarde du site?
9. Quels sont les organismes ou individus qui interviennent dans la surveillance et la gestion du site?
10. S'il y en a, quel est votre niveau de satisfaction par rapport à leur intervention?
11. Comment appréciez-vous l'espace du site?
12. Pour vous, quelle est la stratégie à adopter pour renforcer le sentiment d'appartenance de la population locale à leur patrimoine?
13. Sur quels autres atouts devrait-on se baser pour accroître le nombre de visiteurs?

Questions relatives au Tourisme

14. Quelles sont les richesses qui font la particularité, et la fierté de ses habitants?
15. Est ce qu'il y a des visites organisées sur le site?
16. Ya-il des visites sorties ou excursions de la part des écoles ou associations de la commune?
17. Que pensent les habitants de l'activité touristique? Est-il perçu comme un phénomène positif ou négatif? pouvez-vous expliquer?
18. Existe-t-il des structures d'accueil dans cette localité

A2 : Patrimoine classé du département de Foundiougne

République du Sénégal

Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique Classe
Arrêté ministériel n° 2711 mcphc-dpc en date du 3 mai 2006

.....

Arrêté Ministériel n° 2711 mcphc-dpc en date du 3 mai 2006 portant publication de la liste des sites et monuments historiques classés

Article premier. – Conformément aux dispositions de l’article 1er alinéa II de la loi n° 71-12 du 25 janvier 1971 fixant le régime des monuments historiques ainsi que celui des fouilles et découvertes, les biens culturels ci-après sont inscrits sur la liste des monuments historiques.

Département de Foundiougne :

Commune de Foundiougne et Sokone :

1. Canons (2) installés le long du bras de mer, au nord de la ville de Foundiougne, à Ndakhonga ;
2. Ancien camp militaire devenu Lycée Diène Coumba Ndiaye
3. Bâtiment abritant la Préfecture
4. Mosquée de EL Hadji Amadou Dème à Sokone

Sous-Préfecture de Djilor

- 5. Site de Laga Ndong, à Ndong-log, fangool du panthéon sereer**
- 6. Pecc, lieu de culte des Gelewars du Saloum**

Sous-Préfecture de Niodior :

7. Amas appelé Ndiamon-Badat, à 1,4 Km à l’Est-Nord-Est de la mosquée de Dionewar (149 tumulus)
8. Amas appelé Apetch, situé à 1,2 km au Sud-Sud-Est de la mosquée de Dionewar (17 tumulus)
9. Amas appelé Fandanga, à 2 km au Sud-Est de la mosquée de Niodior
10. Amas appelé Ndiouta-Boumak, à 4,7 km au Sud-Sud-Est de la mosquée de Niodior (26 tumulus)
11. Amas appelé Ndafafé, immédiatement au Sud-Ouest de Falia (12 tumulus)
12. Deux amas voisins, appelés Tioupane-Boumak et Tioupane-Boundaw à 700 m à l’Est de Falia (168 et 54 tumulus)

13. Amas appelé Sandalé Déralé, à 1,2 km à l'Ouest de Diogane (17 tumulus)
14. Amas appelé Mbar Fagnick, situé à 7,5 km à l'Est du précédent [4 tumulus]
15. Amas situé sur le bolon Bakhalou [6 tumulus]
16. Amas situé sur la rive gauche du Djombos [77 tumulus]

Sous-Préfecture de Toubacouta

17. Amas appelé Dioron-Boumak à 6 km de Toubakouta, sur la rive Ouest du Bandiala [125 tumulus]
18. Amas appelé Dioron-Boundaw à 1,5 km au Sud du précédent [12 tumulus]
19. Amas situé à 350 m au Sud-Ouest du précédent [14 tumulus]
20. Amas situé sur la rive Nord de la bifurcation du bolon du Bossinka [63 tumulus]
21. Amas appelé Bandiokouta, sur la rive droite du bras de la bifurcation du bolon du Bossinka [30 tumulus]
22. Amas situé sur la rive droite du bolon Oudiérin [72 tumulus]
23. Amas de Soukouta, situé en terre ferme à 1 km à l'Est du Bandiala [33 tumulus]

Art. 2. – Toute intervention [restauration, rénovation, destruction] sur un bien inscrit sur la liste des monuments historiques par le présent arrêté est soumise à autorisation préalable du Ministère chargé de la Culture et du Patrimoine historique classé.

Art. 3. – Le suivi et la conservation des biens inscrits par le présent arrêté incombent au Ministre chargé de la Culture et du Patrimoine historique classé lequel peut faire appel, pour l'exercice de cette mission, aux autorités municipales et locales concernées.

Source : Ministère de la Culture et du Patrimoine historique classe

